

BOUVIERS

DU QUÉBEC

Supplément de La Terre de chez nous

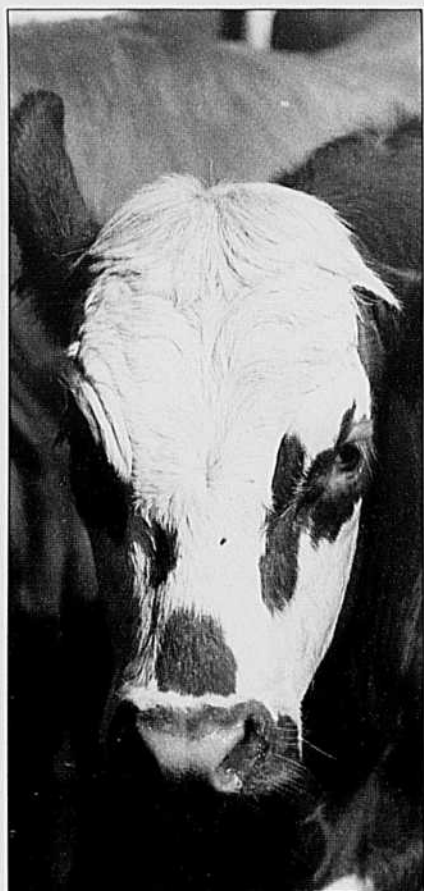
Février 1995

Spécial
fourrages

De
l'engraissement
rentable

reportage
pages 36 et 37

SOMMAIRE



Gestion financière
pages 16 à 18

Ventes de taureaux
page 19

Chronique vétérinaire
page 22

Alimentation
pages 24 et 25

Santé
page 26

Inspection vétérinaire
pages 28 et 29

Génétique
pages 30 et 31

Statistiques
page 32

Economie
pages 33 et 34

Reportage
pages 36 et 37

Agriculture durable
page 38

Races
page 39

Si vous êtes un producteur
de génisses de remplacement

ou de veaux
de grain

LA SOLUTION...



**LE LACTOREMPLACEUR
QUI:**

- est équilibré en vitamines et minéraux à la manière du lait maternel
- est fabriqué selon un procédé unique lui permettant de mieux conserver les propriétés naturelles du lait
- est d'une telle qualité qu'il permet; un seul repas par jour une économie de 50% en temps



L'aliment d'allaitement de haute qualité disponible à votre coopérative locale.

GROUPE
Lactel

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555 Roland Therrien Longueuil (Québec)
J4H 3Y9 (514) 679-0530

Comité directeur

Gaëtan Bélanger (FPBQ)
Hugues Belzile (TCN)
Michel Dessureault (FPBQ)
France Groulx (TCN)

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint et responsable de la publication

Victor Larivière

Secrétaires de rédaction

Ginette Blondin
Lorraine Trottier

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographistes

Céline Dupras

Collaborateurs

Gaëtan Bélanger, Michel Blanchette,
Denis Brouillard, Charles Cantin,
Daniel L. Charron, Anne-Marie Christen,
Nathalie Durand, Ann Fornasier, Éric Granger,
Dr Guy Héneault, Hélène Leclerc,
Hilaire Saint-Arnaud, Philippe Savoie,
François Simard, Luc Tanguay,
Donald Tremblay

Montage

La Terre de chez nous

Sortie sur films et pelliculage

Pellitech Ltée.

Impression

Transcontinental

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Robert Bissonnette,
Sylvain Joubert

Représentant hors Québec

Jacques Long
(905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution mai 1995

Date de tombée publicitaire 13 avril 1995

Note: Les idées exprimées dans ce magazine
n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans
discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

ÉDITORIAL

Bovins de réforme: une consultation réussie

Conformément au mandat accordé par l'Assemblée générale annuelle d'avril 1994, la Fédération a tenu, en novembre et décembre 1994, une série de 29 assemblées générales d'information et de consultation auprès des producteurs laitiers et vache-veau du Québec. Cette tournée avait pour but d'informer et de consulter les producteurs concernés sur la problématique de la mise en marché des bovins de réforme (vaches, taures et taureaux de réforme). Quelque 3 240 personnes dont 2 658 producteurs ont assisté à ces assemblées, ce qui constitue en soi la meilleure participation de toute l'histoire de la Fédération.



Il faut admettre que le sujet préoccupe les producteurs. D'ailleurs, j'ai constaté que les producteurs étaient très attentifs pendant la présentation du dossier qui durait plus de deux heures. Les producteurs ont ainsi constaté que le nombre de bovins de réforme commercialisés au Québec a diminué de 27 % au cours des cinq dernières années. La chute a été encore plus grande du côté du nombre d'acheteurs qui sont passés de sept importants abattoirs en 1989 à seulement trois en 1994. Cette diminution importante de la compétition sur nos marchés a déjà entraîné une perte de compétitivité par rapport aux marchés américain et ontarien de plus de 0,02 \$ la

livre vif ce qui représente une perte de 26 \$ par vache et 4 millions de \$ par année pour les producteurs québécois. Toute réduction éventuelle du nombre d'acheteurs signifie également qu'un volume de plus en plus important de vaches de réforme pourrait être abattu à l'extérieur du Québec. Cet éloignement des marchés entraînerait des coûts additionnels de transport et une diminution du rendement des animaux, là encore, aux frais des producteurs.

Cette importante tournée avait également pour objectif de consulter les producteurs sur certaines avenues de solution. Suite à une étude réalisée par Price Waterhouse, la Fédération a proposé aux producteurs de se prononcer sur le principe de la vente des bovins de réforme en direct aux abattoirs sur la base d'une formule de fixation de prix qui tiendrait compte du prix des coupes, de la viande désossée et des sous-produits d'abattage soit comme mode unique de vente des bovins de réforme ou en conjonction avec la vente par encan public. C'était la première fois qu'un tel mode de vente était présenté aux producteurs et il a recueilli 35 % des voix.

Je respecte la décision des producteurs. Toutefois, tout au long de la tournée, j'ai constaté l'inquiétude des producteurs de bovins de réforme face à la mise en marché de leur produit. Les producteurs savent pertinemment que le contexte évolue quotidiennement et que la fermeture de l'Abattoir St-Charles (prévue pour le 11 février) entraînera une nouvelle baisse de compétition entre les acheteurs et une nouvelle baisse des prix par rapport à nos marchés de référence. L'impact se fera ressentir dans tous les encans du Québec.

À la Fédération, nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation. Vous en serez informés régulièrement et vous nous guiderez dans les choix à prendre pour que la mise en marché des bovins de réforme au Québec soit ordonnée et efficace, et donc capable de vous apporter le véritable prix du marché pour vos animaux. À cet égard, je vous invite à assister en février et mars 1995 aux assemblées générales annuelles des Syndicats de producteurs de bovins. À cette occasion, vous pourrez prendre connaissance des activités de la Fédération et formuler les mandats pour la prochaine année. 2

Michel Dessureault, président
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Diarrhée virale bovine

Rencontre avec le sous-ministre
Rouleau

La Fédération a rencontré, le 10 janvier dernier, le sous-ministre adjoint à la Santé animale, Docteur Yvan Rouleau, afin de faire le point sur les dossiers reliés à la diarrhée virale bovine (BVD). Des représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec assistaient également à cette importante rencontre.

Projet de programme de détection et d'élimination des bovins immuno-tolérants

Au cours de la rencontre, le ministère a présenté un projet de programme visant à détecter et éliminer les animaux dits immuno-tolérants dans les troupeaux de bovins producteurs (les troupeaux laitiers, les élevages vache-veau et les élevages de génisses de reproduction) chez qui un laboratoire aurait posé un diagnostic confirmant la présence de BVD.

Un sujet immuno-tolérant est un bovin qui est atteint de la maladie du BVD mais qui ne présente aucun symptôme et n'a développé aucun anticorps.

Lorsque le BVD se manifeste dans un troupeau, les femelles qui sont entre le 40e et le 120e jour de gestation peuvent donner naissance à des animaux immuno-tolérants. Le nombre d'animaux immuno-tolérants se trouvant habituellement dans un troupeau infecté par le virus du BVD ne dépasse pas en général 1 à 5 % des individus de ce troupeau. Par contre, un seul de ces animaux suffit à perpétuer les problèmes reliés au BVD et à propager la maladie dans les élevages. De là l'importance de les détecter et de les éliminer en procédant à leur abattage et de vacciner tous les bovins contre le BVD. Le programme devrait entrer en vigueur d'ici le 1er avril 1995.

Indemnisation des producteurs et assurance-récolte animale

Lors de la rencontre, les représentants des producteurs ont été informés que le ministère entendait traiter, au cours des prochaines semaines, nos demandes concernant l'indemnisation des producteurs de bovins qui ont été affectés par le BVD et concernant la mise en place d'un programme d'assurance-mortalité de type assurance-récolte.

Le ministère nous soumettra des propositions concrètes au cours des prochaines semaines

Contribution de base au plan conjoint
Le nouveau mode de financement basé sur une cotisation annuelle de 25 \$ par entreprise et une contribution de 2 \$ par bovin tel qu'adopté par l'Assemblée générale de 1993 est entré en vigueur le 1er janvier 1995 pour les producteurs de vache-veau, de bouvillons d'abattage et de veaux lourds suite aux modifications apportées par le gouvernement aux régimes d'assurance-stabilisation. Ces modifications stipulent que la Régie ne versera des compensations d'ASRA qu'aux producteurs dont les contributions prévues par le Plan conjoint ont été dûment payées à la Fédération.

Ce nouveau mode de financement ne sera pas appliqué aux producteurs laitiers puisqu'aucune entente qui aurait permis de collecter efficacement la cotisation annuelle de 25 \$ par entreprise n'a été conclue. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a donc permis à la Fédération de maintenir, pour ce secteur, le prélevé actuel de 2,75 \$ par bovin mis en marché.

Veaux de grain: Assemblée générale spéciale des producteurs

Le 13 janvier dernier, se tenait à Drummondville une assemblée générale spéciale des producteurs de veaux de grain du Québec. Lors de cette rencontre, les quelque 90 producteurs présents qui représentaient plus de 50 % du volume de la production, ont unanimement rejeté la Convention avec l'acheteur Montpak Ltée découlant de l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Les producteurs, dans une pétition signée sur place, invoquaient que la convention décrétée par la Régie menaçait la survie de la production du veau de grain au Québec puisqu'elle impose des conditions de vente inacceptables et inapplicables pour les producteurs.

Les producteurs étaient convaincus qu'il était possible de conclure des ententes différentes avec les autres acheteurs et ont demandé à la Régie un délai supplémentaire pour signer ces

AVIS

À TOUS LES PRODUCTEURS DE BOVINS

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (1993, c.17), la Fédération des producteurs de bovins du Québec vous avise qu'elle a constitué un dossier personnel vous concernant ou concernant votre entreprise.

Essentiellement, ce dossier contient divers renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche du Québec, de ses règlements et des règlements adoptés par la Fédération des producteurs de bovins du Québec, aux fins de l'application du plan conjoint, notamment. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve des exceptions prévues par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Seuls les employés ou les mandataires de la Fédération des producteurs de bovins du Québec pour qui ces renseignements sont nécessaires à l'exécution de leurs fonctions pourront y avoir accès.

Votre dossier est conservé au Siège social de la Fédération à Longueuil. Pour avoir accès à votre dossier et, le cas échéant, pour en obtenir correction, vous devez en faire la demande écrite au secrétaire de la Fédération à l'adresse suivante. Prévoir un délai de 15 jours ouvrables.

Monsieur Gaëtan Bélanger, Secrétaire
Fédération des producteurs de bovins du Québec
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y0 Tél.: (514) 679-0530

ententes et, ensuite, offrir ces mêmes ententes à Montpak Ltée. En effet, le 30 janvier, tous les abattoirs, y compris Montpak, ont signé une entente avec la Fédération.

Inspection et classification:
Récupération des coûts par le Fédéral
Depuis quelques mois, Agriculture et Agro-alimentaire Canada procède à une révision des coûts qu'elle charge pour les services d'inspection et de classification. Déjà, certaines décisions ont été prises à l'effet d'augmenter de façon significative, à compter du 1er avril 1995, les frais d'inspection et de classification. A titre d'exemple, les frais de classement passeront de 0,30\$ à 0,50\$ par carcasse de boeuf et de 0,15\$ à 1,39\$ par carcasse de veau ce qui représente 61% des coûts d'opération du service de classement. Agriculture Canada souhaite augmenter graduellement les frais de classement afin de récupérer 90% des coûts d'opération pour le service de

classement en 1998. Devant cette situation, les abattoirs à gros volumes, principalement de l'Ouest canadien, ont proposé de privatiser le service de classement des carcasses. Un tel changement pourrait avoir un impact majeur sur les abattoirs à moyen ou faible volume. En effet, les coûts pour obtenir un service de classement privatisé pourraient devenir prohibitifs pour les abattoirs du Québec de bouvillons par rapport aux grands abattoirs. Devant l'importance de ce dossier, la Fédération fait des représentations auprès d'Agriculture et alimentation Canada afin d'être impliquée dans toute autre discussion nationale concernant la récupération des coûts.

La prochaine réunion du Comité fédéral se tiendra à Winnipeg le 19 janvier 1995 et la Fédération sera présente au même titre que le Conseil canadien des viandes du Canada et la Canadian Cattlemen's Association. Jusqu'à

suite à la page 19

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE BOVINS 1995

SYNDICAT	MUNICIPALITÉ	JOUR	DATE
Mauricie	Trois-Rivières	mardi	21 février
Québec	Québec	mercredi	22 février
Estrie	Sherbrooke	jeudi	23 février
Beauce	Notre-Dame-des-Pins	vendredi	24 février
Gaspésie	Maria	mardi	28 février
Bas St-Laurent	Ste-Luce-sur-Mer	mercredi	1 mars
Côte-du-Sud	La Pocatière	jeudi	2 mars
Lanaudière	Joliette	vendredi	3 mars
Nicolet	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	jeudi	9 mars(soir)
St-Jean-Valleyfield	Mercier	vendredi	10 mars
Outaouais-Laurentides	Gatineau	mardi	14 mars
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	jeudi	16 mars
Saguenay Lac-St-jean	Alma	vendredi	17 mars
St-Hyacinthe	Granby	mardi	21 mars
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC	Hôtel Plaza Québec Sainte-Foy	mercredi 12 et jeudi 13 avril	

UNI-LOADER

«La combinaison gagnante par sa maniabilité et sa productivité»



L'UNI-LOADER est idéal pour tous les travaux dans les endroits difficiles d'accès. Aucune tâche, aussi ardue soit-elle ne l'arrête. Son châssis ultra-robuste combiné à un moteur industriel énergique optimisent sa rentabilité. L'accouplement normalisé Case permet le montage rapide et facile d'une foule d'équipements et rendent votre UNI-LOADER une pièce d'équipement indispensable.

6 MODELES À L'ESSENCE OU AU DIESEL
DE 18 À 56 HP.



■ ■ ■
Chez Case IH, le futur
c'est maintenant!

© 1994 CASE CORPORATION
Case IH is a registered trademark
of Case Corporation.

CASE IH

PRODUIRE PLUS DE VIANDE

Aspects zootechnique et économique

Denis Brouillard et Daniel L. Charron*

La valeur productive d'un fourrage dépend de trois composantes: l'ingestion volontaire de la matière sèche, sa digestibilité et l'efficacité d'utilisation des produits digérés. Le principal objectif pour maximiser la valeur productive d'un fourrage est de chercher à maximiser l'ingestion de la matière sèche.

Plus l'animal consomme un fourrage, plus sa productivité augmente, jusqu'à un niveau permis par son potentiel génétique. A l'heure actuelle, l'amélioration génétique a haussé le potentiel de production des bovins à des niveaux tels qu'il faut maximiser la quantité de fourrage ingérée afin d'atteindre ce potentiel qui limite le plus la productivité...

La valeur nutritive d'un fourrage comporte trois composantes: la composition biochimique en nutriments, leur digestibilité et leur efficacité d'utilisation. Quant à l'ingestion, elle dépend de l'appétence du fourrage, de la capacité d'ingestion du tractus digestif, c'est-à-dire de la rapidité du passage du fourrage au travers de l'animal et de la disponibilité des nutriments.

Comparaison légumineuses et graminées

En général, les légumineuses contiennent un taux de protéines brutes supérieur à celui des graminées. De plus, les légumineuses ont un taux de parois cellulaires (FDN) inférieur à celui des graminées. Il n'existe pas de différence marquée entre la quantité de FDA, mais les légumineuses ont des parois plus lignifiées (LDA) que celles des graminées.

L'herbe: la nourriture la plus accessible

Ici comme presque partout ailleurs, l'herbe constitue la nourriture la plus

facile d'accès. Au Québec, elle est la moins chère durant la moitié de l'année, il faut évidemment servir des fourrages récoltés mécaniquement, entreposés et conservés dans de bonnes conditions.

Nous avons souvent remarqué dans le passé, et encore trop souvent de nos jours, que la saison de paissance ne dure qu'environ 3 mois à 3 1/2 mois. Il n'est pas étonnant alors qu'on se plaigne de la grande quantité de fourrage à récolter pour nourrir les bêtes le reste de l'année avec les frais que cela entraîne.

Sans tarder, nous devons réévaluer notre approche face au pâturage afin d'utiliser cette ressource selon son potentiel réel. Nous devons en faire une force majeure qui nous aide à réduire substantiellement le coût de production de la viande et du lait.

Pendant une saison moyenne, nous pouvons faire paître les bêtes environ 195 jours avant de commencer à les

nourrir avec du fourrage récolté mécaniquement si on n'a pas déjà prévu allonger davantage la saison de paissance.

Par ailleurs, à un coût plus élevé, on peut semer certaines plantes annuelles très bien adaptées à la paissance tardive. On pense alors au ray-grass annuel, aux céréales d'automne, au colza et au chou fourrager. Pour être les plus utiles possibles, on les sème en sol bien drainé: on peut les faire récolter par les bêtes tard l'automne et tôt le printemps.

Mais pour profiter d'une si longue saison de paissance, il faut planifier et agencer les ressources fourragères et animales pour qu'elles évoluent harmonieusement au cours de la saison. Pour ce faire, il faut connaître plusieurs éléments de base comme: la superficie du pâturage, le drainage, la fertilité du sol, la productivité des plantes fourragères établies. En plus, il faut la

Tableau 1
Comparaison de la composition chimique entre les légumineuses et les graminées

Espèce	PB	FDN	FDA		LDA
			% de la M.S.		
Luzerne	19,9	44	34	8,6	
Trèfle rouge	14,9	56	41	10,0	
Lotier	15,6	47	36	8,8	
Moyenne	16,8	49	36	9,1	
Brome	12,7	66	38	4,2	
Fléole	9,4	67	39	5,7	
Dactyle	11,5	62	35	3,7	
Alpiste roseau	10,1	67	39	4,7	
Moyenne	10,9	65	38	4,6	

Signification des abréviations

PB: protéine brute FDN: fibre au détergent neutre
MS: matière sèche FDA: fibre au détergent acide
LDA: lignine au détergent acide

Sources: analyse des légumineuses: adapté d'anonyme, 1978
analyse des graminées: adapté de Paul Gervais, 1991

volonté ferme de réduire le coût de production et de prendre les moyens pour y arriver.

Il va de soi qu'à moins d'exploiter un troupeau petit par rapport à la superficie en fourrage, il n'est pas possible de gérer efficacement l'herbe et le troupeau sans penser à la paissance en rotation avec enclos multiples ou, encore mieux, à la paissance en bande. C'est un mode de gestion du pâturage peu coûteux et très rentable à court terme.

Tout près de chez nous, à Ithaca dans l'état de New York, les chercheurs Danny Fox, Robert Seanye et Darrell Emmick ont mené une recherche de 12 ans (de 1978 à 1990) sur l'accroissement de la productivité des fourrages. Selon ces chercheurs, il existe un avantage économique évident à intensifier la paissance même si, pour ce faire, il faut payer des salaires importants.

Les bouvillons peuvent aussi obtenir des rendements impressionnants. On constate que le gain moyen quotidien peut

être augmenté de 16 % en épandant de l'engrais dans un pacage alors que les mêmes bouvillons augmenteraient leur rendement de 9 % de plus s'ils mangeaient de l'herbe cultivée (pâturage). Dans cette expérience, l'effet de la fertilisation est déterminant: chaque dollar d'engrais épandu rapporte plus de 4 \$ de boeuf.

En somme, la gestion intensive du pâturage procure plusieurs avantages en même temps: l'allongement de la saison de paissance de deux à trois mois, l'accroissement du rendement du pâturage de 40 à 60 %, l'accroissement de 100 à 150 % du gain de poids vif par hectare, la réduction de la quantité de fourrage à récolter mécaniquement d'environ 25 %, la réduction de la quantité de fumier à épandre de 25 à 40 %, l'allongement de la durée de vie des machines. Tous ces avantages sont réels mais on doit normalement se servir de la superficie ainsi libérée pour accroître le troupeau et rentabiliser la ferme.

L'ensilage et le foin: plus cher que l'herbe

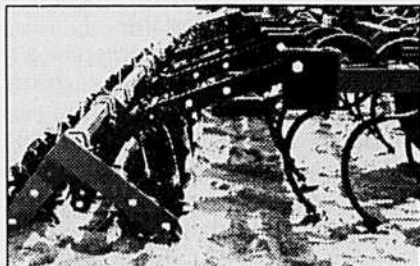
Au départ, l'ensilage et le foin coûtent beaucoup plus cher, au moins le double de l'herbe; puis, un produit même bien conservé n'atteint pas la valeur d'un produit frais. Cependant un agriculteur convaincu de l'idée et très motivé récoltera des fourrages de meilleure valeur qu'un autre qui n'est pas convaincu ni particulièrement motivé.

Une fois récoltés, les fourrages doivent être analysés. Avec les résultats d'analyse en main, on peut déterminer quel fourrage sera mieux transformé par telle catégorie d'animal ou à tel stade de croissance. Cette démarche en vue de répartir les qualités de fourrage selon les besoins en est une strictement économique: chaque ressource doit être utilisée au mieux pour en tirer le plus grand profit dans les circonstances. 2

* Agronomes

HERSES À ROULEAUX

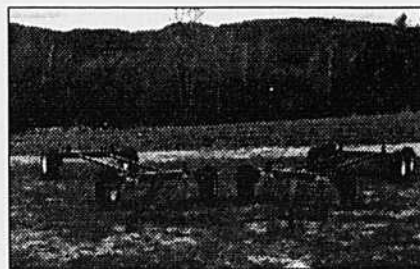
lames - barils de broches



- S'adaptent facilement à tous cultivateurs, herse à disques ou semoirs.
- Complète l'effet paillis.
- Excellent pour l'incorporation d'engrais.

WAGONS

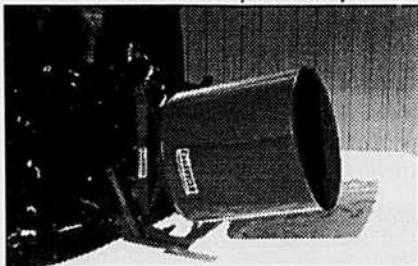
deux modèles



- Angle de braquage de 88°.
- Timon télescopique: extension de 24".
- Capacité: 10 tonnes (4 roues) ou 12 tonnes (6 roues).

MULTIMIXER

avec moteur hydraulique



- Capacité de 14.8 pieds cubes.
- Vis spirale pour mélanger et déverser simplement en inversant la rotation.
- Peut mélanger des concentrés de graines de semence, incorporer de engrais, etc.

25 ans

au service de l'agriculture

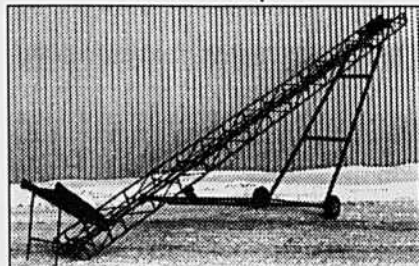
LES MACHINERIES PRONOVOST INC.
260, route 159, St-Tite, Qc GOX 3H0
Tél.: (418) 365-7551 Fax: (418) 365-7954

PRONOVOST

INNOVATION - EXCELLENCE

MONTE BALLES

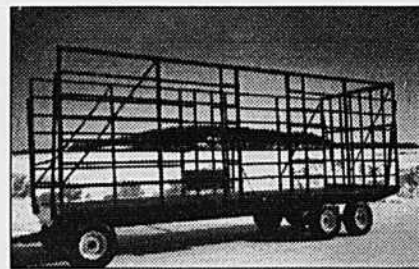
choix complet



- Construction robuste.
- Ingénierie de précision.
- Sections de 4', 8' ou 12'.
- Chaîne d'entraînement numéro 62.

BOÎTES À FOIN

longueur: 20 ou 24 pi.



- Marche-pied à égalité de la plate-forme de chaque côté.
- Fabriquée d'acier formé à froid et boulonnée pour une meilleure flexibilité.

L'ensilage de balles rondes: aspects novateurs

(collaboration spéciale)*

L'intérêt pour les presses à balles rondes a augmenté au fur et à mesure que s'est améliorée la technique d'ensilage de balles rondes sous film plastique. Commencé vers 1980, avec des sacs de plastique, l'ensilage de balles rondes a vraiment pris son envol quand les enrubanneuses de film mince se sont répandues après 1985.

Puisque les différentes étapes réalisées dans un chantier d'ensilage de balles rondes peuvent s'exécuter en série plutôt qu'en parallèle, les balles rondes seront plus appropriées dans une entreprise où la main-d'oeuvre est réduite.

Le même phénomène s'est produit au niveau des équipements reliés à l'ensilage de balles rondes. On n'a qu'à penser au nombre effarant de pics et de grappins pour la manutention des

balles, aux divers systèmes de mises sous plastique, aux wagons autochargeurs et aux appareils de distribution dans l'étable.

Parmi tous les équipements de récolte, les machines destinées à l'ensilage de balles rondes sont probablement celles qui ont connu le plus d'évolution, de changements et de nouveautés depuis les dix dernières années. Malgré tout, il n'y aura probablement jamais de système ou de machine parfaite qui puisse plaire et rencontrer les exigences de toutes les entreprises agricoles. C'est pourquoi il devient important de divulguer premièrement les résultats des essais réalisés sur les nouvelles machines qui présentent un potentiel pour le Québec et deuxièmement les tendances futures basées principalement sur les travaux de recherche et les prototypes conçus un peu partout à travers le monde.

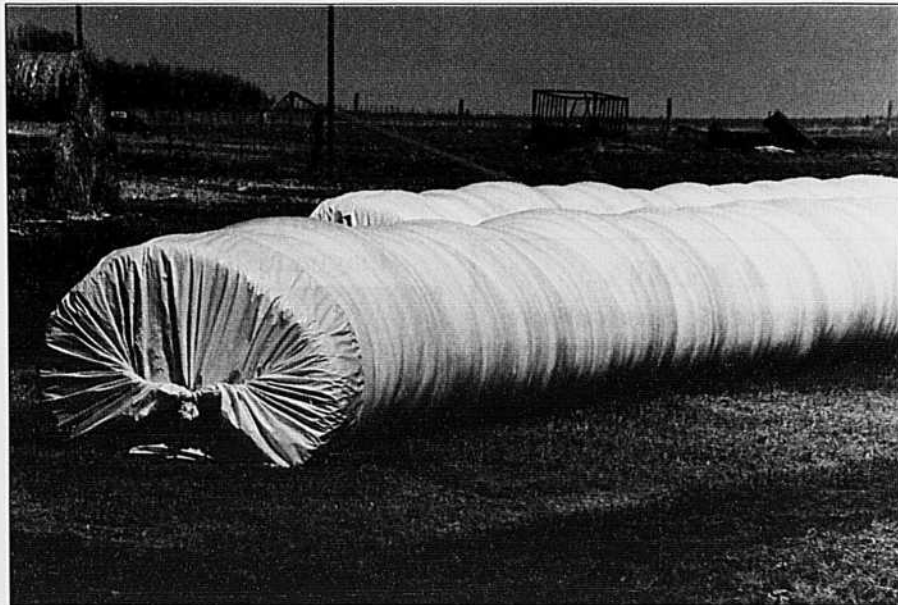
Presses à balles rondes Inventaire au Québec

On dénombrait 56 modèles différents de presses à balles rondes au Québec en 1991 (Le Phat et al., 1992). Toutes ces presses se divisent en deux grandes familles, soit: les presses à chambre variable et les presses à chambre fixe. En plus d'avoir un choix très varié au niveau de la presse, les fabricants présentent à chaque année des nouvelles composantes qui peuvent être ajoutées au modèle de base. En voici quelques exemples: ramasseur large, système de hachage intégré, attachage avec filet, option ensilage, etc. Ces options représentent parfois un déboursé assez important.

En 1992, un projet de recherche a permis de comparer les deux grandes familles de presse, chambre fixe versus chambre variable (Le Phat et al., 1993). Une presse Welger RP200 (chambre fixe) avec système de hachage et ramasseur d'andain large a été comparée à une presse Gehl RB1470 (chambre variable) avec contrôle du niveau de compression à deux niveaux: pneumatique/hydraulique. Les principales variables mesurées étaient la puissance requise, la capacité de récolte, le temps requis pour chacune des étapes lors du pressage et la densité. Il est possible d'obtenir plus de détails dans le document «Évaluation des performances mécaniques de deux presses à balles rondes» (Le Phat et al., 1993).

Puissance requise par la presse à balles rondes

Chaque type de presse avait une courbe de puissance qui reflétait son mode de fonctionnement. Le producteur doit néanmoins prévoir un tracteur plus puissant pour actionner la presse à chambre fixe que la presse à chambre variable.



Au début, l'ensilage de balles rondes se faisait en sacs individuels. La technique a beaucoup évolué depuis.

La densité des balles rondes varie selon la teneur en eau, le rendement, le type de presse, l'espèce fourragère et la maturité. Lors de ce projet, la teneur en eau semblait être le facteur prédominant: les densités (exprimée en kilogramme de matière sèche/m³) étaient maximales à 40 % de teneur en eau et diminuaient lorsque les balles étaient plus sèches (foin) ou plus humides (ensilage humide) que 40 %.

Filetage et ficelage

Depuis le milieu des années 1980, les fabricants de presses à balles rondes offrent en option l'attachage par filet en remplacement ou encore en association à l'attachage par corde. Le grand avantage de cette option est la rapidité du système d'attache qui se traduit par une augmentation de 40 % de la capacité de récolte (i.e. du nombre de balles à l'heure). Toutefois, il faut considérer que le prix à payer pour cette option est important et que le coût du filet par balle est environ 2,5 fois plus élevé que celui de la corde. Une étude européenne a démontré que le seuil de rentabilité se situe à environ 4 000 balles rondes par année. L'auteur précise que cette option devient intéressante pour les regroupements d'agriculteurs qui produisent plusieurs balles par année et qui songent à se procurer une deuxième presse. Alors l'utilisation du filet peut augmenter assez la capacité pour éliminer l'achat d'une autre presse.

Hachage grossier: système incorporé à la presse

De plus en plus de compagnies (Welger, Deutz-Fahr, Claas, etc.) offrent des presses à balles rondes avec système de hachage intégré. Quelle que soit la compagnie, les systèmes utilisés se ressemblent tous. Le hachage n'est pas recommandé dans le foin sec puisque la faible teneur en eau diminue la cohésion de la balle. Il faudrait appliquer plusieurs tours de corde au moment de l'attachage, ce qui retarderait énormément la vitesse d'opération et augmenterait les coûts et les pertes de matière sèche.

Récolte et entreposage

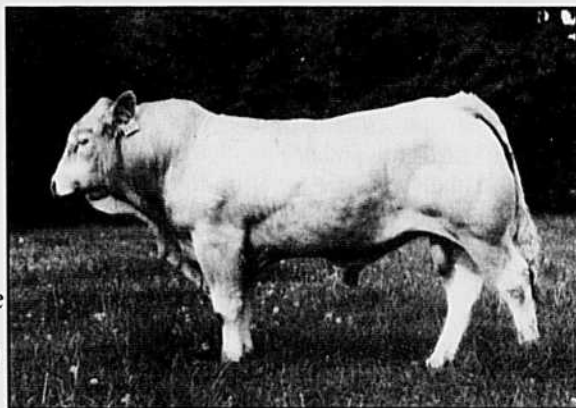
Normalement, les balles rondes sont déposées individuellement au hasard dans le champ par la presse, à l'endroit où chaque balle est formée. Cependant on peut regrouper des balles pour réduire l'éparpillement et faciliter le ramassage. Le groupeur de balles se

fixe derrière la presse et permet d'accumuler les balles à leur sortie de la chambre de compression. L'enrobage au site d'entreposage est la méthode la plus populaire au Québec. La grande variété de machines disponibles pour ce mode de fonctionnement est une excellente preuve.

DE LA VIANDE MAIS PAS DE CORNES!

73 BD 995
Liahn
POLL CATT
31C

Blonde d'Aquitaine
Acère
(Testé exempt de la translocation 1/29)



Double L Xample 22X x Blon Dell 32Y

Éleveur : Liahn
Farms, London,
Ontario

Poids à la naissance : 92 lb
Poids ajusté à 200 jours : 702 lb
Poids ajusté à 365 jours : 1377 lb



Contrôle d'aptitudes en station, Hastings, Ontario - 1994

Caractère	Performance	ÉPD	Rg/Rk (/22)
Gain moyen quotidien	4.09 lb	+17 lb	3 ^e
Poids initial	951 lb	--	2 ^e
Poids final	1506 lb	--	2 ^e
Hauteur aux hanches	55.5 po./in.	--	--
Circonférence scrotale	38,0 cm	--	2 ^e
Gras dorsal	3,0 mm	--	--



Centre d'insémination
artificielle du Québec
(CIAQ) inc.

3450 Sicotte, C.P. 518
Saint-Hyacinthe
Québec J2S 7B8
Tél : (514) 774-1141
Fax : (514) 774-9318

- Taureau acère montrant une musculature et une aptitude à la croissance typiques de la race.
- Son développement testiculaire est nettement supérieur à celui des autres taureaux Blonde d'Aquitaine du même âge.
- Son excellent gain à la ferme lui a valu un indice de 113 pour le poids au sevrage.
- Ses ÉPD sont de 0 lb pour le poids à la naissance, +17 lb pour le gain au sevrage et à un an et +7 lb pour l'aptitude laitière.

**Profitez dès maintenant de ce taureau
offert au PEP-BOEUF!**

FOURRAGES

Quelque soit le type de chantier, il n'y a pas de différence marquée au niveau du temps requis par balle pour toutes les opérations à partir du moment où on entre dans le champ pour charger les balles jusqu'à la sortie du champ. Lorsque la distance moyenne séparant les champs du site d'entreposage dépasse 0,5 km, le wagon autochargeur perd de l'intérêt car sa plus faible capacité de chargement engendre une augmentation du coût associé au transport.

Mise sous plastique des balles rondes

Une des méthodes de mise sous plastique encore très populaire, l'enrubannage individuel, est la seule méthode réalisable autant au champ qu'au site d'entreposage. Les autres méthodes s'appliquent strictement à la mise sous plastique au site d'entreposage.

Suite à une analyse statistique, on a

constaté que la méthode d'enrobage n'a pas eu d'effet significatif sur la composition chimique (protéine brute, fibres ADF et NDF et protéine liée à la fibre). Toutefois, le niveau de protéine lié à la fibre était plus haut dans les balles conservées en tube. Elle n'a pas eu d'effet non plus sur la fermentation (pH, acide lactique, acide acétique, azote ammoniacal). Les différences observées en ce qui concerne la présence de moisissures et de levures n'ont pas été significatives.

Balles groupées (2 x 2)

Quelques compagnies ont récemment mis sur le marché ou vont le faire bientôt, des enrubanneuses qui posent une pellicule plastique sur deux balles placées bout-à-bout. Ces machines ressemblent aux enrubanneuses vendues ici au Québec, excepté qu'on peut y déposer deux balles et que le système de déchargement est fait de façon à

placer les deux balles debout. Cette amélioration de l'enrubannage individuel permettrait une économie de 20 à 25 % du plastique. De plus, en plaçant les balles debout en groupe de deux, on optimise le site d'entreposage en réduisant de moitié la surface occupée par balle, soit 0,75 m²/balle versus 1,5 m²/balle pour une seule rangée de balles. Il reste à voir le prix qu'il faudra déboursier au Québec pour acquérir ce type d'enrubanneuse.

Balles en ligne

L'enrubannage en ligne utilise la même pellicule plastique que l'enrubannage individuel. La machine est toutefois conçue pour appliquer le plastique sur le pourtour des balles placées bout-à-bout. Le grand avantage de ce type de mise sous plastique est son économie de film pouvant atteindre 40 % par rapport à l'enrubannage individuel. Avec ce type d'enrubanneuse, il est impossible de coller les lignes de balles les unes près des autres. La superficie d'entreposage est alors accrue par rapport à l'enrubannage individuel, 2,7 versus 1,5 m²/balle.

Depuis peu, on retrouve sur le marché des rouleaux de film de plastique de 30" ce qui représente 50 % de plus que les rouleaux conventionnels. Plusieurs enrubanneuses individuelles et en ligne peuvent accepter ce type de rouleau qui selon l'avis de manufacturiers offrirait de meilleures conditions de conservation en diminuant le nombre de joints. Au Québec, aucun projet de recherche n'a encore été mis sur pied afin d'évaluer l'efficacité du film de 30" en terme de qualité de conservation. De plus, un plastique plus large permet de réduire le temps d'enrubannage.



L'ensilage améliore beaucoup la qualité des fourrages, d'où l'intérêt de l'emballage.

CARTES D'AFFAIRES



Blanc Bleu Belge

Vente d'embryons et de sujets
de race pure

Ferme B.D.R.

Daniel et Réal Ostiguy

ANGE-GARDIEN, Rouville (Qc) J0E 1E0

Tél.: (514) 293-4153 / 293-2267



MBF
HEREFORD
RANCH

Tél.: (819) 379-9852



Troupeau pur sang enregistré, sans cornes,
spécialisé en génétique

"BIENVENUE AUX VISITEURS"

Propriétaires:
Marcel & Barbara Frigon

3191 Ste-Marguerite
St-Maurice, Cté Champlain
(Québec) GOX 2X0

Balles en tube rétractable

Une nouvelle technique de mise sous plastique a fait son apparition sur le marché québécois au printemps 1993. Il s'agit d'une machine qui permet d'introduire les balles rondes dans un tube de plastique rétractable. Le tube d'une longueur de 45 m (150') est plié en accordéon lors de son achat. Une fois installé sur l'enrobeuse, il suffit de refermer le bout du tube avec une corde et d'y déposer les balles. Au moment du dépôt, l'enrobeuse est mise en marche et son fonctionnement est

complètement automatique. Le tube permet d'entreposer en moyenne 32 balles rondes de 1,2 m.

Balles en pyramide sous bâche de plastique

Ce système fort simple a été utilisé dès les débuts de l'ensilage de balles rondes. Il consiste à placer les balles en pyramide de forme (3-2-1 ou 2-1) et de longueur correspondante à la dimension de la bâche. Une fois la pyramide formée, on la recouvre d'une bâche que l'on doit rendre étanche. Cette opération n'est pas toujours facile à réaliser mais combien importante car c'est une condition primordiale pour obtenir un ensilage de qualité. Au moment de la reprise, il y a souvent une bonne quantité d'air qui entre sous la bâche, il faut donc utiliser une forme de pyramide qui est appropriée à la quantité de balles utilisées quotidiennement. Évidemment, le grand intérêt de cette méthode est son faible coût de plastique par balle allié à un minimum d'équipement requis (un tracteur avec un chargeur frontal).

Méthodes de reprise pour l'alimentation

La solution la plus simple consiste évidemment à déposer la balle ronde dans une mangeoire et à laisser les animaux manger ad libitum. Dans les cas où cette solution ne s'applique pas, on doit distribuer le fourrage aux animaux. Le chariot dérouleur motorisé a été la première solution mécanisée proposée au Québec. Aujourd'hui il existe aussi des dérouleurs actionnés par la prise de force du tracteur. On peut aussi utiliser une déchiqueteuse actionnée par le tracteur. Le fourrage ainsi haché est ensuite distribué par un chariot à ensilage.

La plus récente solution présentée aux productrices et producteurs québécois consiste en un robot distributeur. Ce robot ressemble aux distributeurs de concentrés mais est conçu pour supporter une balle ronde. Lorsque le robot passe devant la vache cette dernière prend une quantité de fourrage directement sur la balle. L'automatisation du procédé empêche donc les animaux d'avoir du foin ou de l'ensilage constamment devant eux. Cette caractéristique peut devenir une contrainte pour certains producteurs.

Ensilage de balles rondes surconditionnées

Parmi les plus récents travaux de recherche concernant l'ensilage de balles rondes, on peut retenir l'implication du surconditionnement. Le conditionnement intense du fourrage lors de la fauche a été utilisé dans un projet de recherche qui s'est déroulé en Nouvelle-Écosse au cours de la première coupe de 1993. Le projet avait pour but de vérifier l'effet du surconditionnement sur la qualité de conservation ainsi que sur l'utilisation par les animaux.

Le surconditionnement améliore considérablement le taux de séchage ce qui devient un avantage important pour la production de balles rondes en foin sec. Puisque le séchage artificiel des balles rondes est difficile et onéreux au point de vue structure, le surconditionnement peut devenir la solution de l'avenir pour la production de foin sec en balles rondes. 2

**Donald Tremblay, ing.,
Université Laval, Sainte-Foy
Philippe Savoie, agr., Agriculture et
Agro-alimentaire Canada, Sainte-Foy
André Amyot, agr., MAPAQ,
Deschambault*

BALLES RONDES

Facteurs de réussite

Teneur en eau:

Un fourrage préfané entre 50 % et 60 % de teneur en eau favorise une bonne fermentation.

Densité des balles:

Habituellement, une balle très dense améliore les chances de réussite. Plus le fourrage est sec plus la densité a de l'effet sur la qualité de fermentation.

Délai de mise sous plastique:

Les balles doivent être mises sous plastique le jour du pressage sinon l'ensilage chauffe et il y a alors une dégradation de sa qualité.

Herméticité du film plastique:

Il est primordial de placer les balles dans un milieu anaérobie de façon à ce que les bactéries responsables de la fermentation puissent travailler efficacement. Il faut aussi vérifier régulièrement l'étanchéité du film plastique pour ne pas que l'ensilage se dégrade.

CARTES D'AFFAIRES

Délimax

Hélène Leclerc
AGRONOME


Délimax Veaux Lourds Ltée

2675, boul. Laframboise, 2^e étage, St-Hyacinthe, Qc J2S 4Y6

Tél.: (514) 773-5282 Fax: (514) 773-5402

Tél. (rés.): (819) 294-2414

Télé-avertisseur: 1-800-363-3781, poste: 410494



Jocelyn Autotte
Tél.: 819-397-2972
Cell.: 819-475-9325

Les Entreprises Agricoles St-Joachim inc.
Éleveur Charolais sans corne

Acheteur de troupeau de vache de boucherie et de veaux d'embouche directement à la ferme.

Fourrages recherchent désespérément potentiel stratégique

(collaboration spéciale)*

Pour ce qui est de l'agriculture québécoise, l'un de ses avantages concurrentiels est sans contredit sa capacité à produire des fourrages. Quel est ce «potentiel» fourrager sur lequel repose une part importante de l'agriculture du Québec?

Important ou pas les fourrages?

En termes de recettes de marché, les revenus que les agriculteurs du Québec retirent de la vente de fourrages sont marginaux. En 1993, elles représentaient seulement 0,1 % des revenus que les agriculteurs obtenaient de la vente de leurs produits agricoles, pour une valeur de 3,5 millions \$.

Toutefois, dans l'optique de quantifier monétairement l'importance de cette production, en y attribuant une valeur équivalente à son coût de production, la valeur des fourrages au Québec atteindrait près de 400 millions en 1993. Elle se placerait ainsi au cinquième rang, immédiatement après la production horticole. Que ce soit en valeur ou comme assise à d'autres productions, les fourrages sont indéniablement de toute première importance pour l'agriculture du Québec.

Y a-t-il un potentiel pour en faire plus?

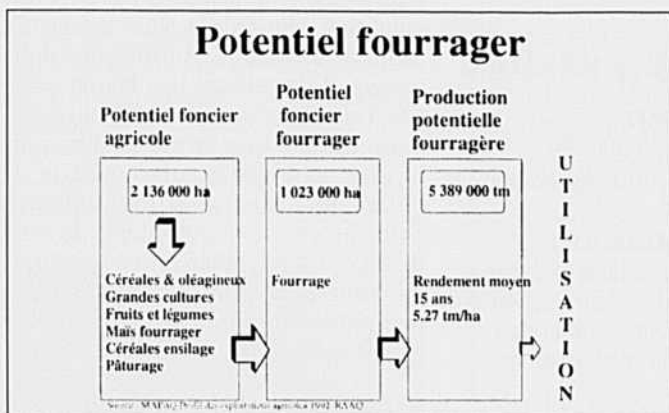
Est-il possible de récolter plus de fourrages que nous en récoltons actuellement? La réponse est oui. C'est du moins celle que la plupart des initiés vous répondent, mais combien de plus? En se basant sur 1992, les producteurs agricoles ont récolté des fourrages sur une superficie de 1 023 000 ha. C'est cette superficie qui dans l'avenir pourrait être destinée aux fourrages, peu importe les anticipations des producteurs sur les futures conditions climatiques. En y attribuant arbitrairement un rendement régional moyen de

5,27 tm/ha, c'est une production totale de 5 389 000 tm que le Québec agricole pourrait espérer récolter en moyenne

être destinés à des fins pour lesquelles le Québec agricole est déjà engagé. Traditionnellement, les producteurs

agricoles ont dirigé leurs fourrages vers la production de denrées un peu plus transformées dans la chaîne alimentaire: le lait, les viandes et plus spécifiquement la viande bovine en sont quelques exemples, c'est ce que nous qualifions ici de consommation intermédiaire.

La vente pour la transformation des fourrages que ce soit des balles pour l'exportation, des agglomérés, des cubes, de l'éthanol, etc... est une autre possibilité. C'est par ces utilisations possibles que les fourrages peuvent devenir stratégiques.



dans l'avenir.

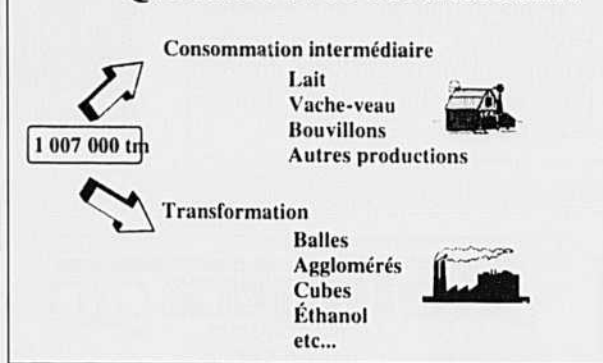
Une fois les besoins du cheptel du Québec comblés, qu'une provision de 5 % a été prise pour pallier aux pertes encourues à l'entreposage, que les exportations 1992 ont été considérées, il pourrait y avoir, sur la base de l'année 1992, un surplus potentiel de

1 007 000 tm qui pourrait être affecté à une utilisation quelconque. La question majeure qui se pose à ce stade-ci c'est que faire avec ce surplus pour en optimiser les retombées?

Va pour le potentiel... mais est-il stratégique?

Posséder une ressource naturelle comme celle des fourrages pourrait être un atout majeur dans cette course à la compétitivité; mais encore faut-il pouvoir le mettre à contribution. Il y a plusieurs possibilités pour l'utilisation potentielle de cette ressource. Tout d'abord ces fourrages pourraient

Que faire avec cet excédent?



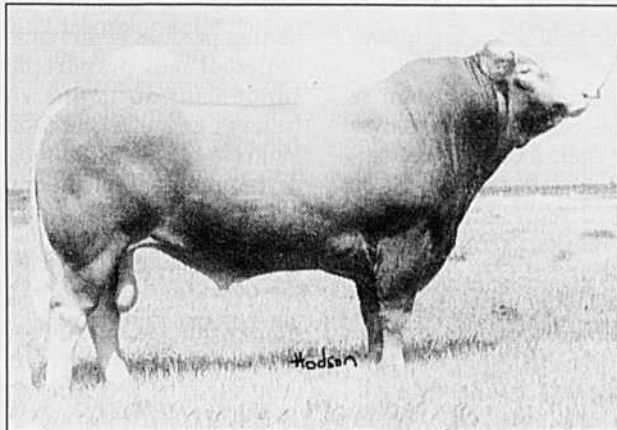
Boeuf recherche modèles de productions performants

Et si ces 1 007 000 tm de fourrages excédentaires étaient destinées à la

suite à la page 14

POSSÉDEZ-VOUS LES MEILLEURES VACHES À VIANDE QUI SOIENT?

LE LIMOUSIN à viande



Race qui combine meilleur rendement carcasse et dégustation, encore gagnante en 92, comparaisons toutes races en France, texte dans la revue World Limousin américain, Juin, Juillet 92, compilation sur 360 points Limousin 1^{er} avec 295, Bazadaise 2^e avec 277 et en 3^e place la race Gasconne

Les vaches Limousin laissent plus de profit à leur propriétaire et ont beaucoup moins de problèmes au vêlage.
(Tableau à l'appui — 2)

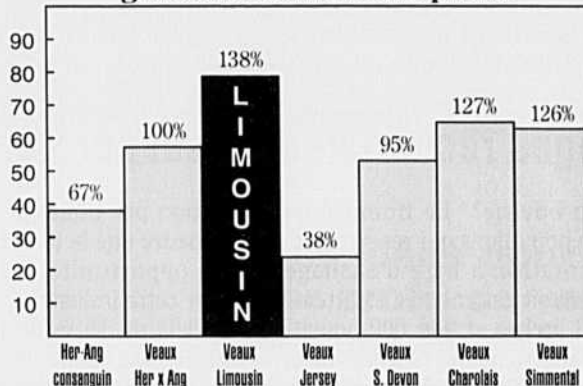
Meilleure race de Taureau en croisement terminal.
(Tableau à l'appui)

Tableau 1

La race Taureau la plus profitable en croisement terminal. Agriculture Canada a comparé l'impact économique de différentes races de taureaux utilisés en croisement terminal sur différentes vaches croisées. Dans presque tous les cas le Limousin a été le meilleur taureau en croisement terminal

Premier croisement de la mère	Le taureau le plus bénéfique en croisement terminal
Hereford / Angus	Limousin
Charolais / Hereford	Limousin
Charolais / Angus	Limousin
Charolais / Shorthorn	Limousin
Simmental / Hereford	Charolais
Simmental / Angus	Limousin
Simmental / Shorthorn	Limousin

Les vaches avec des veaux Limousin génèrent les meilleurs profits



Incidence de difficultés au vêlage

- LIMOUSIN — 16,7% moins que Blonde d'Aquitaine
- LIMOUSIN — 31,3% moins que South Devon
- LIMOUSIN — 40,6% moins que Simmental
- LIMOUSIN — 88,7% moins que Charolais
- LIMOUSIN — 96,5% moins que Maine-Anjou
- LIMOUSIN — 100,0% moins que Chianina

Meilleur profit par tête atteignant jusqu'à 63% de rendement carcasse avec des surfaces de l'oeil de longe de 14 à 16 pouces, les parcs d'engraissement auraient intérêt à l'utiliser intensément pour accroître leurs profits.

Soyez certains que votre Association canadienne sera toujours prête à répondre à vos questions dans la langue de votre choix (français-anglais).

Association des éleveurs de Limousin du Canada

5663, Burleigh Crescent S.E., Calgary, Alberta T2H 1Z7
Tél.: (403) 253-7309 Fax: (403) 253-1704

Association Limousin du Québec

817, 5e Rang, Ste-Rosalie (Québec) JoH 1X0
Monsieur Jérôme Poirier
Tél. (514) 799-4073

POSSÉDEZ-VOUS LES MEILLEURS TAUREAUX À VIANDE QUI SOIENT?

Les échantillons de fourrage

Les échantillons d'aliments pour animaux envoyés à des laboratoires ont plus que doublés au cours des dix dernières années. Parmi les échantillons expédiés par des producteurs des provinces de l'Atlantique, environ 70% sont des échantillons de fourrage révèle une enquête de Ralph McQueen de la Station d'Agriculture Canada à Frédéricton.

Les résultats des analyses qui découlent de ces échantillonnages peuvent servir à déterminer le prix du foin en fonction de sa valeur nutritive. Ils peuvent aussi servir à évaluer divers systèmes de récolte et d'entreposage ainsi que les différents mélanges de plantes fourragères servant à alimenter le bétail. Finalement, les analyses facilitent

le dépistage hâtif des déséquilibres minéraux.

Les producteurs doivent cependant se rappeler que les résultats de l'analyse ont une valeur égale à celle de l'échantillon envoyé au laboratoire. Si ce dernier n'est pas représentatif du lot d'aliments, les résultats seront erronés. Et les erreurs peuvent être coûteuses, car une ration mal équilibrée entraînera une suralimentation ou l'inverse.

Comment prendre des échantillons de foin sec?

Dans le cas des balles de foin ordinaires ou des grosses balles, l'échantillonnage doit toujours être fait avec une sonde adaptée à cette fin. Le foin en galette n'est pas représentatif à cause des

feuilles perdues et du nombre limité de balles. Il faut prendre des coups de sonde dans au moins vingt petites balles et ce à divers endroits de la pile. Moins la récolte est homogène plus on devra prendre d'échantillons. Si on n'a accès qu'à une face de la pile, les échantillons doivent être pris sur toute la surface de celle-ci.

Dans le cas des grosses balles, il faut utiliser une rallonge de sonde et prendre au moins quatre échantillons depuis le côté de la balle et ce, sur 12 à 15 balles.

D'ordinaire, les sondes à foin donnent un rendement optimal avec des perceuses électriques de 1/2 ou de 3/8 pouce. Dans le cas des balles à faible densité, il faut enfoncer la sonde sur toute sa longueur. Pour les balles à

Fourrages recherchent désespérément potentiel stratégique (suite)

production bovine? Le nombre de vaches et de bouvillons qui recevraient une alimentation à base d'ensilage d'herbe, pourrait augmenter et atteindre 398 000 vaches et 200 000 bouvillons, dépassant même les objectifs de la Table filière du boeuf. Forte de son enthousiasme, la Table filière vise atteindre d'ici cinq ans 250 000 vaches et tripler le nombre de bouvillons pour le porter à 175 000 têtes.

mation per capita de viande bovine, il demeure que le marché québécois offre des opportunités de développement pour cette industrie. A titre d'exemple, au-delà de 15 % de la consommation québécoise totale de viande bovine est satisfaite par les importations. Cette part provenant des autres pays est en croissance, déplaçant surtout la production provenant du reste du Canada. Ce sont principalement les États-Unis,

dont les importations en quantité ont été multipliées par 2,67 entre 1988 et 1993, représentant près de 40 % des importations totales de viande bovine du Québec, qui sont responsables de ce déplacement.

De plus une augmentation éventuelle de la production permettrait d'utiliser les capacités

actuelles d'abattage et de transformation qui sont nettement sous-utilisées (40 % de sa capacité). Ce volume additionnel permettrait ainsi d'augmenter

le niveau de compétitivité du secteur de la transformation et d'offrir un volume suffisant pour approvisionner les distributeurs du Québec.

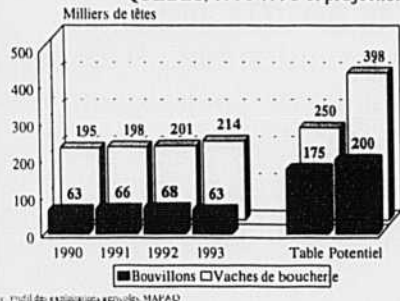
Mais... car là aussi il y a un mais. Encore faut-il offrir du boeuf à des prix compétitifs et ce, en quantité suffisante pour satisfaire un volume minimal requis par le marché. L'évolution du nombre de bouvillons et, dans une certaine mesure, le nombre de vaches de boucherie, indiquent que le Québec agricole poursuit toujours sa recherche en vue de trouver sa vocation bovine.

La prise de conscience de l'importance d'utiliser des fourrages de bonne qualité et à faible coût (ensilage d'herbe en silo-meule et en balles rondes) sont autant de nouvelles façons de faire qui, toutes additionnées ensemble, font que le Québec trouve ses propres recettes pour faire du boeuf. ☺

* Charles Cantin, économiste senior
Nathalie Durand, économiste
Éric Granger, étudiant stagiaire
François Simard, agro-économiste
Luc Tanguay, agronome
Agriculture et Agro-alimentaire
Canada, Québec

Production de viande bovine

QUÉBEC, 1990-1993 et projections



Source: Profil de l'exploitation agricole, MAPAQ

Y a-t-il preneur pour cette augmentation de production de viande qui équivaut à 17 % de notre consommation totale?

Malgré les diminutions de la consom-

haute densité, on ira jusqu'à 15 pouces depuis chaque extrémité. Par la suite, on recueille les échantillons de foin dans un seau avant de les déposer dans un sac de plastique propre et solide que l'on enverra au laboratoire. Ce dernier se charge de faire le mélange. Chaque échantillon doit être étiqueté clairement et consigné dans un dossier.

On doit en outre séparer les échantillons de foin de première coupe de ceux de deuxième coupe. On fait de même lorsqu'on doit interrompre la récolte à cause de la pluie. Des échantillons distincts doivent aussi être pris pour chaque champ ou pour chaque type de fourrage important.

Comment s'y prendre avec l'ensilage?

On peut recueillir à la main des échantillons d'ensilage au fur et à mesure qu'on remplit le silo et ce, à chaque jour. S'assurer alors que les poignées sont représentatives de l'ensemble de la récolte et en prélever dans 15 à 20 remorques. Bien mélanger les échantillons et en garder deux livres au congélateur avant de les envoyer au laboratoire dans des sacs de plastique isolés dans du papier journal.



Pour maximiser les performances des bovins, il faut analyser les fourrages et balancer les rations en fonction des besoins.

On peut aussi séparer le matériel ensilé au moment du remplissage (par coupe, par champ ou par type de plante) à l'aide de feuilles de plastique.

Avant de retirer l'ensilage, on peut encore prendre manuellement des échantillons pendant deux ou trois jours. C'est à ce moment que l'analyse pourra démontrer s'il y a eu des dommages causés par l'échauffement.

On peut aussi procéder à des échantillons dans les silos meules et cela sur toute la surface accessible. On conseille également de prendre des échantillons d'ensilage frais dans la mangeoire. Il ne

faut cependant pas les mêler avec ceux provenant du silo et il est nécessaire de les analyser séparément.

Dans le guide suggéré par Agriculture Canada, on propose un échantillon de foin sec ou d'ensilage par coupe, par champ ou par type de fourrage récolté avant le premier juillet, un deuxième échantillon pour ce qui est récolté entre le premier et le 10 juillet et un troisième pour ce qui est récolté après le 10 juillet. (Ces recommandations s'appliquent pour les Maritimes et peuvent varier en fonction des régions au Québec). 2

Saviez-vous ?

Saviez-vous que le Québec est le plus gros acheteur de boeuf de l'Alberta? En effet, selon les chiffres du ministère albertain de l'agriculture, cette province a expédié au Québec 134 675 tonnes de boeuf, soit quelque 30 % de leur production de 1993. Cela équivaut à 447 656 têtes.

S O C I É T É D U C R É D I T A G R I C O L E

Des idées pour tirer profit de vos temps libres?



Au Pôle Nord ou ailleurs, de plus en plus de gens tirent leurs revenus de plusieurs sources. Vous êtes propriétaire d'une ferme, dont vous tirez un revenu tout en ayant un autre emploi?



Vous êtes probablement admissible à un prêt de la Société du crédit agricole. Pour parler à un conseiller en financement de votre région, composez le :

1-800-387-3232.

SCA  **FCC**
Société du crédit agricole Farms Credit Corporation

Canada

Du financement pour l'élevage à temps partiel

Andrée Lagacé*

Enfin les personnes qui élèvent du boeuf à temps partiel ont accès à du financement agricole. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de la Société du crédit agricole du Canada, cette institution étend son action au financement de la ruralité. En fait, toute activité économique dans le secteur rural, pratiquée par quelqu'un impliqué en agriculture, est admissible au financement par la Société du crédit agricole (SCA).

Un nouveau financement salué

Albert Gingras et sa conjointe Sylvie, de Saint-Canut, travaillent à l'Hôpital de Saint-Jérôme tout en étant producteur de veaux d'embouche. Ils ont profité de cette nouvelle ouverture de la SCA. La marge de crédit, contractée auprès de leur institution financière, a pu ainsi être remboursée et ils ont financé la construction d'un garage pour entreposer leur machinerie. Leurs projets d'expansion peuvent se réaliser beaucoup plus rapidement, grâce à cette nouvelle source de financement, que lorsqu'ils ne comptaient que sur leurs seules économies pour investir.

D'ailleurs, monsieur Gingras, et bien d'autres, se demandent pourquoi les institutions gouvernementales n'ont pas offert la garantie de prêt pour l'agriculture à temps partiel plus tôt. Ces prêts présentent beaucoup moins de risques, étant garantis par un salaire extérieur souvent bien supérieur au revenu de la ferme. Et monsieur Gingras ne demande pas un taux subventionné. Il souhaite seulement qu'on facilite le développement d'une entreprise selon les moyens et les aspirations des propriétaires.

Guy et Raymond Venne, de Mont-Laurier, sont producteurs de veaux d'embouche et d'agneaux avec 30 va-

ches et 50 brebis. Le premier fait du camionnage et de l'excavation, alors que l'autre est professeur au secondaire. Ils sont dans la cinquantaine tous les deux et ont capitalisé dans leur exploitation au fil des 15 dernières années avec leurs économies. Un prêt de la SCA leur a permis de rembourser leur marge de crédit et d'acheter une terre pour augmenter leur autosuffisance en fourrages. Leurs élevages sont extensifs, mais une augmentation de leurs rendements en foin permettrait de doubler leur production. Afin de progresser, ils s'informent des nouvelles techniques et technologies en assistant à des journées organisées par leur bureau local du MAPAQ.

L'intérêt de la production à temps partiel

Qu'est-ce qui pousse ces gens à faire de l'agriculture à temps partiel alors qu'ils occupent des emplois extérieurs? Les personnes questionnées avaient tous été élevées sur la ferme. M. Réal Rochon est entrepreneur forestier et possède 40 vaches de boucherie. Lui et son épouse, Gisèle, souhaitent éventuellement vivre de l'agriculture en doublant leur troupeau et initient leurs enfants aux plaisirs de l'élevage. Ils ne sont pas seuls à aspirer à devenir producteurs à temps plein. L'agriculture est une activité qui leur plaît et leur production comble parfois une demande locale déficiente.

L'objectif de la Société du crédit agricole, en finançant les activités rurales, ne peut être mieux résumé. Jacques Lagacé, vice-président adjoint aux prêts, prétend que l'agriculture à temps partiel permet d'exploiter les ressources du milieu et de générer une activité économique essentielle pour la survie de certaines zones rurales. Cette catégorie d'exploitation agricole, selon lui, est davantage rattachée à un mode de

vie qu'à une activité qui doit nécessairement déboucher sur la rentabilité. L'élevage extensif permet de diminuer certains coûts d'exploitation, mais ce type de production ne peut prétendre rivaliser avec l'agriculture de type commercial.

La progression du financement

Dans le secteur de boeuf, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le nombre de prêts consentis par la SCA aux producteurs à temps partiel est passé de 30 en 1992-93, à 55 en 1993-94. M. Lagacé prévoit 65 prêts pour 1994-95, au rythme où évoluent les choses actuellement. Il précise que la flexibilité des produits de crédit et des exigences de garanties rendent le financement très accessible aux producteurs et productrices à temps partiel.

Une des cibles stratégiques de la filière boeuf vise à développer le cheptel de vaches de boucherie et à tripler le nombre de bovins engraisés et finis au Québec. Ce but peut être atteint simplement par la mise en valeur des ressources disponibles, non encore exploitées. L'émergence de nouvelles entreprises spécialisées, à temps plein ou à temps partiel, donnera une vocation aux régions herbagères parfois menacées de déstructuration. Les chiffres nous apprennent que la production vache-veau est souvent effectuée à temps partiel ou comme production secondaire, alors que 85 % de la finition de bouvillons est assurée par 10 % des entreprises. La production de boeuf offre une polyvalence qui s'insère bien dans un objectif de diversification de la production agricole et de production extensive à temps partiel. 2

* agronome



La trésorerie de l'entreprise, une affaire de gros sous!

Hélène Boivin*

Le financement à court terme est devenu monnaie courante dans les entreprises agricoles, particulièrement en production bovine, en raison de la durée de l'élevage. Ce type de financement peut représenter, dans certains cas, plus de la moitié de la dette totale de l'entreprise. Il s'agit de financer l'actif à court terme jusqu'à ce qu'il soit converti en argent au cours du cycle de production.

Les entreprises qui profitent d'entrées de fonds régulières font appel au crédit à court terme dans une moins large mesure. Elles ne sont toutefois pas à l'abri d'une détérioration de leur situation financière découlant d'une utilisation excessive ou inadéquate de cet outil financier. En fait, une saine gestion du financement à court terme repose avant tout sur une bonne connaissance des entrées et des sorties d'argent résultant des opérations courantes de l'entreprise au cours de l'année.

Quelques outils essentiels

La gestion du financement à court terme peut être facilitée par des outils comptables simples qui permettent d'avoir une image précise de l'exploitation. Dans le jargon comptable ou financier, on utilise un vocabulaire spécialisé concernant le court terme avec lequel, si ce n'est déjà fait, vous avez avantage à vous familiariser puisqu'il favorisera la discussion avec votre prêteur.

Nous traiterons, dans le présent article, du budget d'exploitation, de l'analyse de la trésorerie et du fonds de roulement. Au départ, il est essentiel de connaître les revenus produits par l'entreprise et les dépenses s'y rattachant, et d'être en mesure d'en faire des prévisions réalistes. De plus, il faut

évaluer les frais de subsistance de la famille qui seront déduits des revenus de l'année.

Avant tout, un budget réaliste

La première préoccupation est de savoir si les revenus provenant de la ferme sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées par l'exploitation chaque année. Le budget d'exploitation consiste à dresser une liste des revenus et des dépenses au cours d'une même année, pour les activités courantes ou pour un nouveau projet. À cette étape, de bons états financiers établis pour les années antérieures seront d'une grande utilité pour faire les projections nécessaires. Mieux vaut être réaliste dans les estimations et même prudent dans les prévisions de revenus, car des imprévus peuvent toujours surgir. Si les résultats obtenus sont finalement supérieurs à ceux estimés dans le budget, la marge de manoeuvre dégagée n'en sera que plus intéressante.

La trésorerie, gérer les périodes critiques

La trésorerie de l'entreprise est établie à partir du budget d'exploitation, auquel certains ajustements sont faits de façon à remplacer les dépenses non monétaires (amortissement) par des déboursés monétaires (remboursement des prêts). En outre, les prélèvements pour la famille sont aussi déduits. Le résultat ainsi obtenu permet de faire une analyse des changements dans la trésorerie de l'entreprise, c'est-à-dire dans les entrées et les sorties d'argent (liquidités) chaque mois. Lorsqu'il y a plus de sorties de fonds que d'entrées, l'entreprise doit utiliser le financement à court terme pour assurer la continuité de ses opérations. L'analyse de la trésorerie permettra de déterminer les

périodes critiques au cours de l'année, d'effectuer un contrôle approprié sur les entrées et les sorties de fonds et de maintenir la marge de crédit au plus bas niveau. On évitera ainsi d'utiliser des fonds en apparence excédentaires pour des achats non planifiés, alors qu'ils avaient déjà été prévus à d'autres fins.

Le fonds de roulement, un indicateur

Le fonds de roulement est la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme. Il mesure la solvabilité à court terme de l'entreprise. Un fonds de roulement nul, ou un ratio (actif c.t./ passif c.t.) égal à 1, indique que chaque dollar déboursé est entièrement financé par un tiers. Dans cette situation, l'entreprise n'a aucune marge de manoeuvre pour couvrir les imprévus. Une évaluation régulière du fonds de roulement peut mettre en lumière certaines décisions qui risquent parfois de réduire la capacité de l'entreprise de faire face à ses obligations courantes. Ainsi, le financement de biens durables comme la machinerie, par une ouverture de crédit, amènera une détérioration du fonds de roulement. Il faut s'assurer que ce type de décision ne risque pas de compromettre les activités ultérieures de l'exploitation.

Le parc d'engraissement, priorité sur le court terme

Les parcs d'engraissement de bovillons supportent des sorties de fonds considérables au cours d'une année. L'analyse de la trésorerie d'un parc d'engraissement, telle que présentée dans le tableau ci-joint, illustre bien l'absence de synchronisation entre les entrées et les sorties d'argent les plus importantes (août versus octobre). Le

GESTION FINANCIÈRE

manque de liquidités ainsi constaté pendant une longue période de temps doit donc être compensé par l'utilisation d'une ouverture de crédit. En supposant une encaisse initiale de 74 000 \$, le maximum des besoins en crédit est atteint en mai pour un montant de 367 680 \$. Les entreprises d'engraissement qui ont obtenu un prêt en 1993-1994 de la Société de financement agricole avaient en moyenne une dette à court terme de 295 000 \$, ce qui représente 53 % de leur endettement total.

Quelques économies potentielles

Les principales sources de financement à court terme sont les institutions financières, par les ouvertures de crédit (aussi nommées marges de crédit) et les fournisseurs, par les comptes à payer. Il est avantageux de profiter des escomptes offerts par les fournisseurs,

le coût pour financer ces achats par une ouverture de crédit étant habituellement inférieur aux réductions accordées par ceux-ci. L'utilisation d'une ouverture de crédit, déterminée à partir de l'analyse des mouvements de la trésorerie, en plus de combler l'insuffisance de liquidités à certains moments de l'année, peut ainsi permettre de faire certaines économies.

La Société et le court terme

La Société de financement agricole peut garantir des ouvertures de crédit jusqu'à concurrence de 500 000 \$ par entreprise bovine. En vertu de ce programme, le taux d'intérêt fixé par l'institution financière ne doit pas excéder le taux préférentiel plus 1 %. La Société offre par ailleurs la possibilité pour les entreprises agricoles de financer à moyen terme une partie de

l'actif à court terme qui est considéré comme permanent dans l'exploitation. Le principal intérêt de cet outil dans la gestion à court terme est qu'il contribue à augmenter les liquidités de l'entreprise, ce qui donne une meilleure marge de manoeuvre durant l'année. En outre, il stabilise le coût du financement de cette portion d'actif puisqu'il permet de profiter d'un taux fixe plutôt que fluctuant. Ce type de financement intéressera davantage les entreprises en démarrage ou en expansion, puisqu'elles doivent disposer d'une marge de manoeuvre plus importante, les prévisions de revenus à court terme étant plus incertaines. ↴

* Agronome, Direction de la recherche et de la planification
Société de financement agricole

EXEMPLE DE TRÉSORERIE POUR L'ENGRASSEMENT DE 400 BOUVILLONS

RÉCETTES	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Vente bouvillons									113 000\$	225 000\$		113 000\$
ASRA	5 800\$								43 100			
Divers	1 500\$	1 000\$	6 000\$			1 300\$	300\$		1 700\$		1 700\$	700\$
DÉBOURSÉS												
Achat veaux	250 000\$											
Aliments achetés	6 700\$	2 200\$	2 200\$	2 200\$	1 740\$		6 200\$	3 800\$	5 600\$			
Aliments produits	8 800\$	4 200\$					33 500\$	6 900\$				
Ass. animaux						1 900\$						
Soins et fumier	2 400\$	2 400\$	700\$	900\$	900\$	900\$	800\$	1 900\$	700\$	900\$	900\$	
Médec. et vét.	2 800\$	2 800\$										
Litière	1 900\$			1 900\$			1 900\$					
Frais achat vente	4 100\$									700\$	1 400\$	700\$
Cotisation ASRA									27 200\$			
Salaires payés	8 100\$	1 000\$						2 400\$	1 000\$	1 500\$	1 000\$	
Charges fixes	3 040\$	5 600\$	680\$	1 940\$	690\$	2 450\$	1 340\$	2 400\$	1 540\$	370\$	800\$	680\$
Coût de vie	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$	1 700\$
Intérêts ct	1 700\$	2 000\$	2 000\$	1 800\$	1 800\$	1 700\$	2 000\$	2 300\$	2 200\$	1 600\$	300\$	0\$
Remb. capital+int.		21 200\$						21 200\$				
Encaisse début	74 000\$	(209 940)\$	(252 040)\$	(253 320)\$	(263 760)\$	(270 590)\$	(277 940)\$	(325 080)\$	(367 680)\$	(362 820)\$	(256 590)\$	(35 990)\$
Recettes-Débourssés(283 940)\$	(42 100)\$	(1 280)\$	(10 440)\$	(6 830)\$	(7 350)\$	(47 140)\$	(42 600)\$	4 860\$	106 230\$	220 600\$	110 620\$	
Besoin en crédit	(209 940)\$	(252 040)\$	(253 320)\$	(263 760)\$	(270 590)\$	(277 940)\$	(325 080)\$	(367 680)\$	(362 820)\$	(256 590)\$	(35 990)\$	74 630\$

suite de la page 5

à 0,50\$ par carcasse de boeuf et de 0,15\$ à 1,39\$ par carcasse de veau ce qui représente 61% des coûts d'opération du service de classement. Agriculture Canada souhaite augmenter graduellement les frais de classement afin de récupérer 90% des coûts d'opération pour le service de classement en 1998.

Devant cette situation, les abattoirs à gros volumes, principalement de l'Ouest canadien, ont proposé de privatiser le service de classement des carcasses. Un tel changement pourrait avoir un impact majeur sur les abattoirs à moyen ou faible volume. En effet, les coûts pour obtenir un service de classement privatisé pourraient devenir prohibitifs pour les abattoirs du Québec de bouvillons par rapport aux grands abattoirs. Devant l'importance de ce dossier, la Fédération a fait des représentations

auprès d'Agriculture Canada afin d'être impliquée dans toute autre discussion nationale concernant la récupération des coûts.

Les deux autres membres du Comité sont le Conseil des viandes du Canada et la Canadian Cattlemen's Association. Jusqu'à maintenant, ces deux derniers organismes ne semblent penser qu'en fonction des grands abattoirs de l'Ouest. Bien que les discussions soient très avancées, nous souhaitons pouvoir faire valoir le point de vue de l'industrie québécoise du boeuf.

La Fédération souhaite réunir les partenaires de l'industrie québécoise du boeuf et du veau afin d'établir une position commune face au dossier général de la récupération des coûts et plus particulièrement celui de la privatisation du classement et aussi, former un comité ad hoc chargé de défendre la position de l'industrie québécoise du boeuf et du veau.

Cette réunion devrait se tenir le 17 février prochain en présence de monsieur Wayne Morris qui est en charge de tout le dossier de la récupération des coûts à Agriculture Canada. Celui-ci devrait faire rapport des intentions de l'administration fédérale dans ce dossier.

Loi sur les renseignements personnels

Le Gouvernement du Québec a adopté en 1994 une loi qui, à de nombreux égards, est le pendant, pour le secteur privé, de la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics. Règle générale, cette loi interdit aux entreprises de communiquer des renseignements personnels à un tiers au sujet d'un individu sans son consentement.

Notre Fédération doit se soumettre à cette loi, c'est pourquoi nous avons publié l'avis de la page 4. .2

Gaëtan Bélanger, secrétaire

Ventes de taureaux de boucherie évalués en station

Station	Date	Heure	Endroit de vente	Responsables	Station	Date	Heure	Endroit de vente	Responsables
Beaumont 1	18 février	13h00	Station de Beaumont 240, chemin des Fiefs Beaumont	Louis-A. Bolduc, agr. (418) 832-2977 Jean-Yves Thériault, sec. (418) 833-5189	Outaouais	18 mars	13h00	Encan Outaouais-Laurentides (SPBL) 655, chemin Industriel Gatineau	Guy Lapointe, agr. (819) 986-8541 Stanley Christensen (819) 467-2979
St-Augustin	25 février	13h00	Encan d'animaux du Lac-Saint-Jean Lac-à-la-Croix	Antoine Riverin, agr. (418) 662-6486 Daniel Gagnon, prés. (418) 673-4728	Guérin 1	19 mars	13h00	Station de Guérin 485, Rang 4 Guérin	Gaëtan Bonneau, agr. (819) 764-3287 P. Dominique Simard, prés. (819) 799-3466
Asbestos 1	26 février	11h30	Station d'Asbestos Rue des Vétérans Asbestos	Yvan Charland, agr. (819) 820-3001 Sylvie Chamberland, sec. (514) 534-4010	Beaumont 2	15 avril	13h00	Station de Beaumont 240, chemin des Fiefs Beaumont (418) 833-5189	Louis-A. Bolduc, agr. (418) 832-2977 Jean-Yves Thibeault
Sayabec	4 mars	12h00	Station de Sayabec Rang 2 est Sayabec	Christian Pelletier, agr. (418) 722-3615 Pierre Reichenback, prés. (418) 737-4321	St-Maurice	17 avril	13h00	Station de St-Maurice 2685, rang Ste-Marguerite Saint-Maurice	Rosaire Caron, agr. (819) 371-6761 Réjean Gervais, sec. (819) 378-4033
Champlain	5 mars	13h00	Station de Champlain 1299, Notre-Dame Nord Champlain	Rosaire Caron, agr. (819) 371-6761 Réjean Gervais, sec. (819) 378-4033	Asbestos 2	23 avril	11h30	Station d'Asbestos Rue des Vétérans Asbestos	Yvan Charland, agr. (819) 820-3001 Sylvie Chamberland, sec. (514) 534-4010

MARLAS SALERS

Pur Sang, sans corne

Marion & Douglas Beard

695 Rang 6
St-Félix de Kingsey
JOB 2T0

Tél.: (819) 848 - 2363

G.M. Picken Salers

Fullblood & Salers Pur Sang
George & Margaret Picken
142 - 1 Ave., Richmond, (Qc) JOB 2H0

Tél.: (819) 826 - 2222
Fax: (819) 826 - 2693



Full blood/Pur Sang
Pourcentage Salers

Gaylon A. Davis

64 East River Road
Bolton Centre (Qc)
JOE 1G0

Tél.: (514) 292-3105

R. T. M. SALERS

Pur Sang & Pourcentage Salers
Pur Sang Salers
Trenholm Morin
56 West Rte. 116, Warwick, (Qc)
JOA 1M0

Tél.: (819) 358 - 2746



LE RANCH DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE

René Guillemette
366 Chemin de la Rivière
Canton de Brompton, (Qc)
JOB 1H0

Bovins Salers Enregistré et croisé

Tél.: (819) 846 - 3591



Ferme Rosario Nadeau Ltée

1680 Pied de la Montagne
Ste-Mélanie, Joliette (Qc)
JOK 3A0

Tél.: (514) 889 - 5652



Salers Pur Sang et Croisé

Daniel Rousseau & Lise Mignault

#1, rang 7
St-Marc de Lac Long
Cté Témiscouata
GOL 1T0

Tél.: (418) 893 - 2254



Dynamique éleveurs de Polled Fullblood et de Salers Pur Sang. Semence au CIAQ sur S.R. Dominator. Embryons, semence et reproducteurs à vendre.

Appelez la famille Sayles
Tél.: (519) 442 - 3081
Fax: 1-800-717-2953

Les Fermes WINDBEC



**Les Salers
Pur Sang
enregistré et croisé**

Gérald & Mona McGee & Famille
R.R.3 Richmond, (Qc) JOB 2H0 Tél.: (819) 826-2918

LA RACE SALERS

**Les Salers
pur sang
enregistrés
et croisés**



Salers: la différence

Armand & Claudine Petrod & Filles
RR1, 800 Montée d'Enseigne, Ste-Anne de la Pérade, Qc
GOX 2J0 Tél.: (418) 325-2901

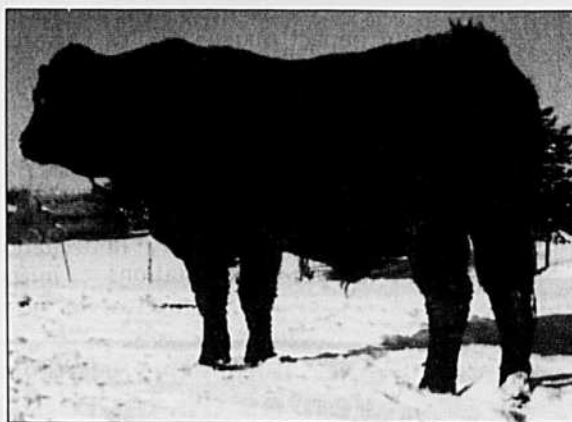
L'INFLUENCE Salers!

UN GAGE D'EXCELLENCE

**T-G14821
WINDBEC
YARDMASTER
3Y**

**SALERS
PUR SANG**

Propriétaire :
Windbec Salers
Gerald McGee
Richmond, (Qc)



Père : GOF Rushmonde 32R
Mère : KCC Miss 9R
Poids à la naissance : 83 livres

- ★ Ses veaux affichent un poids moyen de 85 livres à la naissance.
- ★ Il produit des veaux bien musclés et de charpente moyenne.
- ★ Les veaux de 1993 ont obtenu un poids moyenne 671 livres au sevrage.
- ★ Ses génisses font de fantastiques vaches de remplacement.

**La semence est offerte par tous
les inséminateurs du Québec
par l'entremise du CIAQ inc.**



**Centre d'insémination
artificielle du Québec
(CIAQ) inc.**
3450 Sicolte, C.P. 518
Saint-Hyacinthe
Québec J2S 7B8
Tél.: (514) 774-1141
Fax: (514) 774-9318

ASSOCIATION SALERS DU QUÉBEC

a/s Mona McGee
R.R. 3
Richmond, Québec JOB 2H0
(819) 826 - 2918





SALERS

ROUGE & ROBUSTE



À VENDRE

Taureaux de grands choix

Au CENTRE D'ÉVALUATION GÉNÉTIQUE SALERS
à Ste-Anne de la Pérade

Seulement après le **7 avril 1995**

Pour information, contactez :

Armand Petrod, Ste-Anne de la Pérade
Tél.: (418) 325 - 2901



Association Salers du Québec
Tél.: (819) 826 - 2918

Les taureaux proviennent des éleveurs suivants :

René Guillemette
(819) 846-3591

Trenholm Morin
(819) 358-2746

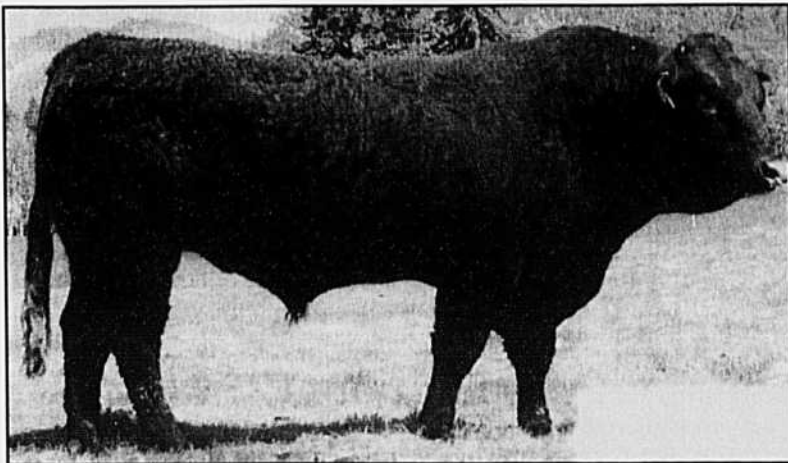
George Picken
(819) 826-2693

Gérald McGee
(819) 826-2918

Armand Petrod
(418) 325-2901

Daniel Rousseau
(418) 893-2254

Salers! Le choix des éleveurs commerciaux !



L'influence Salers contribue à l'obtention d'un bassin bien développé chez les femelles de remplacement et permet aux éleveurs commerciaux d'aujourd'hui d'utiliser des taureaux en croisement terminal sans craindre les problèmes de poids à la naissance et de difficultés au vêlage.

ASSOCIATION SALERS DU CANADA

228, 2116, 27e Ave N.E.
Calgary, Alberta T2E 7A6
Tél.: (403) 291 - 2620
Fax: (403) 291 - 2176



Question

En mars et en avril, presque tous les veaux souffrent de diarrhée, souvent mortelle. Les veaux de taures sont les plus sérieusement atteints. Pourquoi? Que devrais-je faire?

Réponse

L'explication de vos problèmes réside surtout dans l'environnement du troupeau. L'aire de couchage et la cour extérieure sont contaminées de façon croissante par le fumier à compter du début de l'hivernement. En janvier et février, le fumier et les surfaces sont gelés. Les trayons des vaches étant relativement propres, la contamination des veaux est conséquemment minime. Toutefois, au dégel, tout change. Les pis des vaches et les nombrils de veaux traînent dans la boue contaminée. La multiplication microbienne est favorisée par un haut taux d'humidité. Les grandes variations de température entre le jour et la nuit sont des éléments stressants pour les jeunes bovins, réduisant leur résistance naturelle. Les veaux de taures sont les plus durement touchés parce que le colostrum de leurs mères est moins riche en immunoglobulines (anticorps) que celui des vaches adultes. La solution serait de séparer les femelles à l'approche du vêlage. De plus, il est préférable de séparer les taures des vaches. Les enclos nouvellement occupés doivent être bien drainés, faciles à nettoyer au dégel. L'aire de couchage doit être couverte d'une épaisse couche de litière sèche. Dans les six heures qui suivent sa naissance, chaque veau doit recevoir le colostrum de sa mère et son nombril doit être désinfecté. L'occasion est propice pour lui administrer une injection de sélénium-vitamine E. Il faut toujours se souvenir que les pires ennemis du veau sont le vent et l'humidité.

Pour augmenter la résistance des veaux aux agents infectieux, un programme de vaccination des vaches en période de tarissement augmenterait le contenu du colostrum en anticorps. Il

y aurait probablement lieu de réviser votre programme alimentaire, surtout pour la période pré-vêlage.

La combinaison gagnante est un environnement salubre d'abord, une alimentation adéquate qui comble les besoins spécifiques à chaque période de production, le tout complété par un programme de médecine préventive bien adapté aux exigences de votre troupeau.

*Dr Guy Huneault, m.v.
MAPAQ, Lachute*

Question

Nos veaux souffrent souvent de diarrhée et nous leur donnons des solutions d'électrolytes. Nous voudrions savoir si nous devons arrêter complètement de leur donner du lait. Si oui, combien?

Réponse

Au cours des dernières années, la Faculté de médecine vétérinaire du Wisconsin a étudié diverses méthodes de traitement des diarrhées des veaux nouveaux-nés. Les meilleurs résultats furent obtenus en appliquant le programme d'intervention suivant:

- mettre la priorité sur le remplacement de l'eau et des électrolytes que le veau a perdus suite à la diarrhée, tout en lui fournissant assez de calories pour maintenir son taux de glucides sanguins normal. Le veau ne doit pas utiliser ses réserves musculaires à cet effet. Il faut donc lui fournir du glucose avec les électrolytes, en plus de continuer à le nourrir surtout durant les saisons froides: les préparations commerciales d'électrolyte, souvent fournies aux veaux comme seule source de calories pendant un jour ou deux, ne procurent même pas la moitié des calories nécessaires aux veaux. Les plus récents travaux de recherche montrent que les veaux recevant du lait durant la période de diarrhée ont un meilleur gain de poids, un meilleur appétit, un plus haut taux de sucre sanguin et guérissent plus rapidement;

- fournir le lait en quatre repas (matin, midi, soir et avant le coucher), c'est-à-

dire à peu près à toutes les six heures. Donner les électrolytes environ 10 à 15 minutes plus tard;

- pour un veau pesant 45 kilos, l'horaire d'alimentation et des traitements avec les électrolytes pourrait être:

jours de diarrhée	litres de lait/repas*	électrolytes/repas* (sol. en litres)
1 et 2	1,15 L	1,15 L
3 et 4	1,15 L	575 mL
5 et 6	1,15 L	288 mL
7 et 8	1,15 L	0

* quatre repas par jour - d'après Sheila M. McGuirk, Université du Wisconsin

- après trois à quatre jours, diminuez à trois repas par jour (à toutes les huit heures) pendant deux à trois autres journées. Ensuite, on peut donner deux repas par jour, comme pour les veaux en santé, tout en respectant les quantités quotidiennes;

- arrêtez les électrolytes après trois à quatre jours afin que les veaux ne souffrent pas d'alcalose; si la réhydratation est encore nécessaire, il faut alors utiliser une solution saline physiologique;

- ne jamais mélanger les électrolytes avec le lait car ceci pourrait nuire à la formation du caillot de lait dans l'estomac du veau. Le lait passerait alors dans l'intestin trop rapidement et moins d'énergie serait alors absorbée par le veau. La dilution du lait avec de l'eau provoquerait le même phénomène et ne peut être recommandée;

- le lait ainsi que les solutions d'électrolytes doivent être donnés aux veaux à la température du corps, à la chaudière ou avec une bouteille munie d'un tube de rallonge en caoutchouc ou au moyen d'une sonde oesophagienne. En général, la thérapie orale donne de bons résultats chez le veau qui a gardé le réflexe de la tétée.

*Dr Gilles Rivard, m.v.
MAPAQ, Rock Forest*

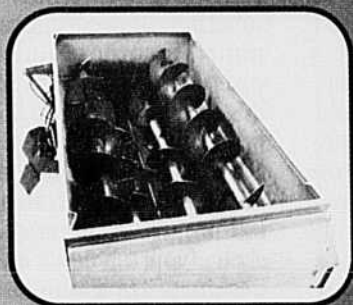
L'OPEN TOP de

Patz

C'est le **Mélangeur** indispensable
pour la ration totale mélangée avec le foin sec

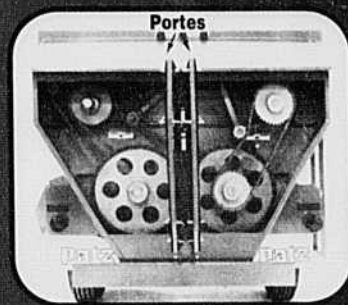


Aussi disponible modèle stationnaire



Quatre tarières encochées de 24 pouces qui mélangent rapidement même des quantités restreintes de foin sec en balles.

Les tarières supérieures tournent en sens inverse pour favoriser un mouvement circulaire continu.



(Vue avec portes ouvertes)

4 VIS ROTATIVES

Chaîne à rouleaux réductrice avec bain d'huile scellé et engrenage planétaire pour les tarières.

Le RÉSEAU
de DISTRIBUTION

Patz

des SPÉCIALISTES pour vous

AMQUI

Machinerie J.N.G. Thériault inc.
(418) 629-2521

ASBESTOS

Équip. Stéphane Guérard enr.
(819) 879-2437

COATICOOK

Service agricole Luke Bélanger
(819) 849-2985

HOWICK

Équipements B.H.R. Henderson inc.
(514) 825-2158

MASCOUCHE & ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Benco enr.
(514) 477-4006

MÉTABETCHOUAN /

Lac St-Jean
Équipements de ferme
L. Boudreault inc.
(418) 349-2866

NEW-LISKEARD, Ontario

Trudel Équipement Ltd
(705) 647-6065

NICOLET

Hervé Lacharité & fils inc.
(819) 293-8678

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Équipements de ferme J.M. Bélanger
(418) 339-2348

S.A.M.

St-Clément / St-Pascal
(418) 963-2844

ST-ALEXANDRE, Iberville

Hervé Desjardins inc.
(514) 296-4606

ST-JANVIER, Mirabel

Garage Julien Demers
(514) 436-1357

ST-JUSTIN

Équipements de ferme R.F. enr.
(819) 227-2691 / 1-800-263-5599

ST-NARCISSE LOTBINIÈRE

Norbert Gagné enr.
(418) 475-6088

ST-PAUL D'ABBOTSFOURD

Équipements M. Choquette
(514) 379-9131

VICTORIAPVILLE

Mahau & Frères R&S
(819) 752-5575

UNI-COOP

St-Anselme (418) 885-8037
St-Vallier (418) 884-3114
St-Marc (418) 887-5987

Sylvain Léger,
gérant de district

Tél.: (514) 433-2641
(514) 431-1286

1-800-367-8282 PATZ

La préparation des lactoremplacers à base de lait

Hélène Leclerc *

Les lactoremplacers, ou poudres de lait, utilisés dans les élevages de veaux de grains et de laits lourds, sont fabriqués à partir de lait écrémé, auquel sont ajoutés matières grasses, minéraux et vitamines, en fonction des besoins de l'élevage. L'incorporation de la matière grasse peut se faire par deux procédés distincts, l'un dit procédé par voie sèche, l'autre, par voie humide. Les qualités physiques des laits obtenus sont différentes, selon la méthode utilisée. De façon brève, nous pouvons dire que le procédé par voie sèche consiste à pulvériser la

matière grasse sur les particules de lait séché. Par voie humide, on entend l'homogénéisation de la matière grasse dans le lait concentré, avant le séchage. La voie humide nous donne un produit plus digestible, plus fluide, et beaucoup moins sensible à l'oxydation.

À grande ou petite échelle

S'il existe, au niveau des grands élevages, une certaine harmonie dans la façon de «préparer» le lait destiné aux veaux, la multiplicité des appareils utilisés, les façons de faire, de même que, et surtout, le manque de précision dans la préparation des petits volumes, peuvent parfois étonner!

Pourtant, qu'il s'agisse de reconstituer mille ou quatre litres, les mêmes règles devraient toujours être appliquées. Trop souvent, les mélanges sont insuffisamment brassés, mal dissous, et servis dans des conditions très variables.

Un bon mélange est homogène, les particules solubles y sont bien dissoutes, et les minéraux et matières grasses maintenus en suspension. De nombreux problèmes d'élevage ne sont, en fait, que les conséquences d'un mauvais mélange (tableau 1).

La préparation du lait

Avant toute chose, la qualité de l'eau devrait toujours être vérifiée sur une base régulière. En effet, une eau tout à fait acceptable, il y a deux ans, ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. La dureté, le taux de fer et le dénombrement bactérien sont les principaux facteurs à vérifier.

Il est également primordial d'utiliser des instruments propres, exempts de dépôts calcaires (pierre de lait) ou de souillures de toutes sortes qui sont souvent à la source de troubles digestifs, tels les diarrhées et les ballonnements.

Viennent ensuite, le respect de la température de dilution et du temps de brassage. La température de dilution varie d'un aliment à l'autre, en fonction du procédé industriel utilisé pour l'incorporation de la matière grasse. Si une température de 60 degrés Celsius suffit à dissoudre une poudre de lait réengraissée par voie humide, il faudra augmenter la température à 70 degrés dans le cas d'un lait provenant du procédé dit par voie sèche (voir tableau 2 en page 25).

Les quantités d'aliments doivent toujours être pesées et non mesurées. Le thermomètre et la balance font partie de l'équipement essentiel, même si vous ne devez faire du lait que pour un veau. Le temps de brassage généralement reconnu pour être efficace, est de dix minutes; un appareil électrique est donc requis. Le brassage doit être vigoureux.

La préparation d'un petit volume de lait peut se faire directement dans le seau, à l'aide d'un fouet ou d'une tige munie d'une rondelle à mélanger, fixé à une perceuse électrique. D'autres utilisent le brasseur à peinture, ou mieux encore, le mini mélangeur (voir la photo), construit exactement comme les gros mélangeurs conventionnels. La façon correcte de procéder au mélange consiste à verser la moitié



Le mini mélangeur pour la préparation de petits volumes

du volume d'eau chaude à 60-70 degrés Celsius, selon les spécifications du fabricant, dans le mélangeur, à actionner l'agitateur avant de mettre la quantité de poudre requise et à laisser tourner dix minutes. Ce n'est qu'après la dissolution complète que le volume et la température du lait sont ajustés, par l'ajout d'eau tiède ou froide. Le lait est normalement distribué à 40-42 degrés (tableau 2).

Tableau 2

La préparation du lait

- 1- Verser la demie du volume total requis dans une eau à 70 degrés C
- 2- Actionner le mélangeur
- 3- Ajouter la poudre de lait: eau + poudre = 60 à 70 degrés minimum pour poudre fabriquée par voie sèche
- 4- Brassage: 10 minutes, vitesse de rotation (1 700 tours/minute)
- 5- Ajuster volume et température
- 6- Servir à 40-42 degrés Celsius

La préparation du lait est une étape de l'élevage du veau, que tout éleveur se doit de bien connaître et maîtriser. La quantité de règles à suivre et les conséquences relatives à de mauvaises façons de faire nous démontrent encore une fois combien le souci du détail et la précision prédominent dans cet élevage très spécialisé, où la rentabilité n'est possible que par le biais d'une grande efficacité. 2

** Agronome,
représentante technique
Delimax Veaux Lourds Ltée
Régions Mauricie, Bois-Francs*

Tableau 1

Les problèmes alimentaires

Critères à surveiller	Problèmes courants	Conséquences
1- Qualité de l'eau	eau dure riche en fer présence de substances se liant au fer germes pathogènes	ballonnements carcasses rouges anémies salmonelloses collibacilloses
2- Propreté du matériel	nitrites ou matières organiques et pesticides souillures	infections ou intoxications diarrhées bactériennes, ballonnements
3- Précision du mélange	excès de poudre manque de poudre excès d'eau manque d'eau excès d'eau et de poudre	blocages, diarrhées, urémies, entérotoxémies performances insuffisantes refus urémie, constipation refus, ballonnements, blocages
4- Température de dilution	trop basse trop haute	diarrhées destruction des vitamines, dégradation de la caséine (protéine)
5- Temps de brassage	trop court	mauvaise émulsion, produit hétérogène, ballonnements, diarrhées, mauvaises performances
6- Distribution de la buvée	lait trop chaud lait froid horaires variables ration irrégulière	brûlure, dépilation du museau refus, parfois diarrhées mauvaise conversion alimentaire diarrhées, ballonnements

PRODUCTEURS DE BOVINS

MIL - LUZERNE - TREFLE A VENDRE

Pour vaches laitières et boucherie

CONTACTER : COOP DE FOIN

JOUR: (819) 346-8905
Après 16HRES 30 : (514) 548-2150

SOMMES AUSSI ACHETEUR DE FOIN ET PAILLE.

Le BVD est toujours actif, soyez prudents

Martine Dubuc*

Le BVD, virus responsable de la diarrhée virale bovine, est toujours présent dans la population bovine au Québec. Pour l'année 1994, les laboratoires du ministère ont enregistré une augmentation des cas de diarrhée à BVD dans les élevages de vaches-veaux. Certains élevages de bovins de boucherie ont présenté des mortalités élevées atteignant jusqu'à 25% dans un cas. Onze troupeaux de vaches-veaux ont été confirmés infectés pour l'année 1994 par rapport à quatre pour l'année précédente.

CONSIDÉRANT les mortalités élevées qui ont été observées dans certains élevages de bovins non vaccinés (tant laitiers que de boucherie) et affectés par le BVD;

CONSIDÉRANT que les saillies dans les élevages vaches-veaux sont regroupées sur une courte période de temps et que si le virus infecte les individus d'un troupeau non protégé, entre un mois et demi et quatre mois de gestation, le risque que naisse un nombre élevé de veaux immunotolérants est important; CONSIDÉRANT que l'introduction de nouveaux animaux tels que des jeunes

n'a pas été contaminé afin d'éviter l'introduction du virus dans le troupeau. 2

* Santé animale, MAPAQ

Troupeaux de boucherie infectés de BVD et confirmés en laboratoire par année
(du 1er janvier au 31 décembre)

Sous-catégorie animale	Troupeaux infectés 1993	Troupeaux infectés 1994
Vaches-veaux	4	11
Bouvillons d'engraissement	5	5
Total	9	16

Le Comité vétérinaire sur le BVD constitué de représentants de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (Dr Yvon Couture et Dr André Cécyle), de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (Dr Roger Martineau), de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (Dr Claude Deslandes) et des médecins vétérinaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (Dr Claude Montpetit, Dr André Désilets, Dr Gilles Rivard et Dre Martine Dubuc), considère la situation comme préoccupante.

Il recommande donc:

CONSIDÉRANT la situation et la virulence de la nouvelle souche (type 2) du virus BVD dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord;

taureaux reproducteurs (risque accru d'introduire la maladie) est pratique courante dans les élevages vaches-veaux;

Le Comité vétérinaire sur le BVD recommande de protéger votre troupeau contre cette maladie et jusqu'à maintenant la vaccination s'est avérée efficace pour prévenir les mortalités élevées pouvant être associées au virus du BVD. Par conséquent, il est urgent de consulter votre médecin vétérinaire afin de mettre en place un programme de vaccination pour que vos animaux soient protégés avant la saillie, ce qui vous a été recommandé dans la brochure BVD que chaque producteur et productrice de bovins a reçue (voir encadré).

De plus, lors de l'achat d'un taureau reproducteur, on devrait s'assurer qu'il

VACCINATION

Vaches-veaux:

- Avec un vaccin de type tué;
- Vaccination tous les six mois;

Automne:

- sujets de remplacement, lors du rassemblement, avec un rappel;
- vaccination des vaches adultes;

Printemps:

- animaux adultes et taures, avant la saillie.

Veaux d'embouche:

(origine vache-veau; destination parc d'engraissement)

- Avec un vaccin de type tué, trois semaines avant la vente (première vaccination). Le rappel (deuxième vaccination) sera administré à l'arrivée au parc d'engraissement.

Parc d'engraissement:

- Pour les veaux d'embouche préalablement vaccinés avec un vaccin tué (± trois semaines), la deuxième vaccination (rappel) se fera dès l'arrivée au parc d'engraissement avec un vaccin de type tué correspondant;

- Si le veau n'a jamais reçu de vaccin, il est recommandé d'utiliser soit un vaccin tué à l'arrivée avec une deuxième vaccination (rappel) deux ou trois semaines plus tard soit simplement une dose unique de vaccin vivant atténué à l'arrivée. Votre médecin vétérinaire saura vous informer des avantages et des inconvénients de ces vaccins

Puisque chaque gain additionnel peut se traduire en profit additionnel, choisissez la solution à verser **IVOMEC® (ivermectin)** pour la maîtrise des parasites.

ON GAGNE TOUJOURS À FAIRE DE SON MIEUX.

- Le traitement antiparasitaire des vaches au moyen d'IVOMEC administré à l'automne peut permettre d'obtenir des veaux dont le poids au sevrage est plus élevé.¹
- On peut observer chez les génisses de remplacement traitées une amélioration quant au gain de poids, à la conversion alimentaire et au cycle de reproduction.¹
- On peut observer chez les veaux à l'engraissement traités une amélioration quant au gain de poids quotidien moyen et à la conversion alimentaire.¹

Rendement de longue durée² et bon rapport coût-efficacité reconnu

Un seul produit qui offre une efficacité antiparasitaire à large spectre englobant les poux suceurs et les poux broyeur ainsi que les hypodermes

Commode et facile à utiliser

Système d'application intégré durable

On peut s'y fier...car elle est efficace!

 Solution à verser
ivomec[®]
pour bovins
(ivermectin)

La norme d'excellence dans la maîtrise des parasites chez les bovins.



1. Données offertes sur demande 2. Voir les renseignements de l'étiquette concernant *O. ostertagi* et *D. viviparus*

© Copyright Merck & Co., Inc. 1994.

© Marque déposée Merck & Co., Inc., Whitehouse Station, N.J., É.-U./
Merck Frosst Canada Inc., U.I.

CCPP

IVMO-4-2503-JA-F



MERCK AGVET

Merck Frosst Canada Inc., Kirkland, Québec

Condammations de bovins au Québec en 1993

Michel Blanchette*

En 1993, dans les abattoirs soumis à l'inspection fédérale au Québec, 210 555 bovins ont été abattus. Le terme bovins englobe les vaches de réforme, les taureaux, les bouvillons et les taures. Ces bovins provenaient du Québec, de l'Ontario et des états du nord-est des États-Unis. Deux mille trois cent dix-huit carcasses ont été condamnées. Des teneurs élevées en résidus d'antibiotiques ont été détectées dans la musculature de 34 carcasses tandis que diverses conditions pathologiques ont entraîné la condamnation de 2 284 carcasses. Le tableau ci-joint résume les principales conditions rencontrées en 1993.

Conditions	Nombre de carcasses condamnées par 10 000 bovins abattus
Lymphosarcome	18
Émaciation	17
Arthrite	14
Péritonite	8
Contusions	8
Oedème	7
Abcès multiples	7
Toxémie	6
Tumeurs malignes d'origine inconnue	4
Péricardite	4
Pneumonie	3
Myosite eosinophilique	3
Cancer de l'oeil	2
Congestion	2
Ictère	1
Métrite	1
Nécrose musculaire	1

Nous avons décrit dans un article précédent, publié dans *Bovins du Québec*/août 1994, cinq conditions pathologiques: les lymphosarcomes, l'émaciation, les arthrites, la péritonite et les conditions musculaires. Ces cinq conditions étaient à elles seules responsables de 62 % des carcasses condamnées. Nous allons maintenant

décrire dans le présent article cinq autres conditions pathologiques.

L'oedème:

L'oedème est une accumulation excessive d'un liquide clair comme de l'eau ou légèrement jaunâtre dans les tissus de la carcasse.

La présence d'un oedème dans les tissus sous-cutanés se révèle chez l'animal vivant, par un gonflement indolore, sans rougeur et sans chaleur de la peau qui garde quelque temps l'empreinte du doigt après avoir compressé la zone examinée.

Lorsqu'un oedème est localisé, qu'il a une origine physiologique (oedème des tissus sous-cutanés de la paroi abdominale chez certaines vaches après la mise-bas par exemple) ou qu'il est la conséquence d'un traumatisme, la carcasse est acceptée pour la consommation humaine après avoir enlevé la partie atteinte.

Lorsque l'oedème est généralisé et qu'il tire son origine d'une défaillance cardiaque (péricardite traumatique, endocardite) d'une affection rénale sévère, d'une tumeur, d'une septicémie ou d'une toxémie, la carcasse est condamnée. On observe alors la présence d'un liquide clair comme de l'eau ou légèrement jaunâtre dans le gras intestinal, au niveau des poumons, dans les tissus sous-cutanés et dans les espaces intermusculaires des parois thoraciques et abdominales.

Abcès multiples

Le terme abcès multiples est utilisé lorsqu'on découvre à l'examen post-mortem d'une carcasse la présence dans plusieurs organes de la cavité abdominale (foie, rein, rate) et de la cavité thoracique (poumons) de plusieurs abcès.

Ces abcès sont formés dans ces organes à la suite du déversement dans la circu-

lation sanguine de bactéries en provenance d'un site primaire d'infection soit de l'utérus lors d'une métrite, de la glande mammaire lors d'une mammite, soit de la perforation du réseau par un clou ou une broche ou soit de l'ombilic chez le jeune veau. Le déversement dans la circulation sanguine de bactéries peut également provenir d'un abcès dans le foie qui a rongé la paroi d'un vaisseau sanguin ou d'une infection au coeur appelée endocardite végétante.

Lorsqu'une carcasse présente à l'examen post-mortem des lésions d'endocardite végétante au coeur, on observe fréquemment, associés à ces lésions, de multiples abcès aux poumons, des lésions rénales, des abcès dans la paroi thoracique et des lésions d'arthrite.

Toxémie

La toxémie est l'accumulation dans le sang de toxines bactériennes ou de quantités anormales de déchets du métabolisme.

Les toxines bactériennes sont des substances toxiques fabriquées par certaines bactéries lors d'une infection (mammite, métrite par exemple).

Des substances toxiques produites normalement dans le tractus digestif sont évacuées avec les matières fécales. Toute obstruction au niveau du tractus digestif (indigestion aiguë, torsion de la caillette, obstruction intestinale par exemple), lorsqu'elle est sévère et qu'elle n'est pas corrigée immédiatement, est suivie de l'accumulation dans le sang de ces substances.

Toutes les cellules de notre corps produisent des déchets qui sont enlevés du sang par le foie ou les reins. Dans certaines maladies rénales ou hépatiques, ces déchets ne pouvant plus être éliminés, s'accumulent dans le sang.

Le tableau clinique est presque identique dans tous les cas de toxémie.

L'animal est dépressif, léthargique et se tient à l'écart du groupe. Lorsque la toxémie est d'origine bactérienne il y a de la fièvre. En phase terminale, l'animal est couché et est incapable ou a beaucoup de difficulté à se lever. Un état comateux s'installe ou des convulsions apparaissent avant la mort.

A l'examen post-mortem de la carcasse, nous suspectons une toxémie lorsque nous observons, en plus de la cause primaire, (mammité, métrite, pneumonie, torsion de la caillette, torsion intestinale, torsion utérine par exemple) des lésions de dégénérescence au foie, aux reins, au coeur et une apparence anormale de la carcasse.

La péricardite

L'estomac des bovins occupe chez l'adulte à peu près les trois quarts de la cavité abdominale. Il se compose de quatre compartiments: le rumen, le réseau, le feuillet et la caillette. Le réseau est le plus petit des quatre compartiments. Il est localisé en avant de la cavité abdominale, appuyé sur le diaphragme. Il n'est situé qu'à quelques centimètres du coeur qui lui est localisé dans la cavité thoracique.

La présence de corps étrangers dans le rumen et le réseau est chose courante chez les bovins, étant donné que ces derniers ne manifestent qu'un discernement limité dans le choix de ce qu'ils mangent.

La perforation du réseau par un bout de fil de fer ou par un clou est régulièrement observée dans les abattoirs spécialisés dans l'abattage des vaches de réforme. Aussitôt que le corps étranger a atteint le péritoine, une péritonite aiguë, fibrineuse, localisée est initiée. Si l'organisme contrôle l'infection lors de la perforation, de fortes adhérences entre le réseau et les structures adjacentes succéderont à la péritonite aiguë localisée.

Si la progression du corps étranger n'est pas arrêtée, il traversera le diaphragme pour atteindre une enveloppe qui entoure le coeur qu'on appelle le péricarde. La perforation du péricarde par un corps étranger ouvre la porte à des infections bactériennes et provoque l'apparition d'une inflammation appelée péricardite traumatique.

Si la progression du corps étranger est arrêtée et que l'animal combat l'infection, les dommages créés au coeur seront minimes. On observera à l'exa-

men post-mortem de la carcasse de cet animal des adhérences autour du coeur.

Si l'animal a de la difficulté à combattre l'infection, les dommages causés au coeur et aux tissus avoisinants seront considérables. Le coeur sera avec le temps, entouré par du matériel purulent. Il aura de la difficulté à battre. La carcasse présentera des lésions de défaillance cardiaque: congestion du foie, oedème au niveau des intestins et oedèmes dans les tissus sous-cutanés. L'infection s'étendra dans la cavité thoracique. Fréquemment, une odeur répugnante se dégage de la cavité thoracique lors de l'éviscération. Une carcasse qui présente de telles lésions est condamnée.

Pneumonie

Les poumons sont constitués de millions d'alvéoles qui sont de petites cavités microscopiques, entourées de vaisseaux sanguins, au sein desquelles s'effectuent les échanges gazeux entre l'air et le sang. L'air se rend aux alvéoles par une série de conduits: le nez, le pharynx, le larynx, la trachée qui se subdivise en bronches. Les bronches se subdivisent à leur tour en bronchioles. Les bronchioles se subdivisent en canaux alvéolaires lesquels communiquent avec les alvéoles.

La pneumonie est une inflammation du tissu pulmonaire. Cette inflammation du tissu pulmonaire est habituellement accompagnée d'une inflammation des bronchioles et de

bronches. C'est pourquoi le terme «broncho-pneumonie» est souvent employé dans ces cas.

Cette inflammation du tissu pulmonaire a plusieurs origines. Elle peut être causée par une infection bactérienne, par une infection virale, par une infection parasitaire ou elle peut faire suite à une fausse déglutition. Dans la majorité des cas, la pneumonie est le résultat d'une action synergique entre des virus et des bactéries.

La respiration d'un animal affecté d'une pneumonie est rapide et peu profonde. La toux est habituellement présente. L'écoulement nasal n'est pas constant. L'animal peut être fiévreux.

A l'examen post-mortem, la pneumonie présente différents visages selon les origines de l'infection et sa sévérité.

Une carcasse qui présente des lésions de pneumonie localisées à certaines régions des poumons sans aucune autre manifestation est livrée à la consommation humaine après un examen minutieux pour la recherche de sites d'injection d'antibiotiques.

Une carcasse qui présente des lésions de pneumonie accompagnée de lésions de septicémie, de toxémie ou d'émaciation est condamnée. 2

* Vétérinaire en chef à Agriculture Canada, Montréal

Note: Dans un prochain article, nous allons décrire les autres conditions inscrites au tableau.

★ ★ ★ ★ ★ MUSCULATURE ★ ★ ★ ★ ★

FERTILITÉ

TYRAN



Plus de 100 FILLES (Fils)
de **TYRAN**
À VOIR

Brochure disponible

CROISSANCE

★ Reconnu comme le taureau charolais le plus **MUSCLÉ**, disponible en I. A.

★ La critique est unanime : *"Les veaux de TYRAN sont EXCEPTIONNELS."*

★ **SATISFACTION ASSURÉ :**
100% des producteurs pur sang ou commerciaux, rachètent de la semence dès l'arrivée des premiers veaux de **TYRAN**.

★ ★ ★

FERME CLAUDALE
1246 St-Jacques Ouest,
Princeville, (Qc) G0P 1E0
Tél.: / Fax: (819) 364-5005
rés.: (819) 364-2944
Une visite vous convaincra à coup sûr!

★ ★ ★ ★ ★ FACILITÉ DE VÊLAGE ★ ★ ★ ★ ★

STATION D'ÉPREUVES

Mes taureaux passent-ils?

(2e partie de 2)

Anne-Marie Christen*

Claude avait mis ses trois veaux mâles en station. Malheureusement, un seul est sorti gagnant. Claude est maintenant avec Julie et ils regardent ensemble le rapport final et la fiche de performance. Avec le rapport final, Claude peut comparer ses taureaux avec les autres du même groupe de contemporains. Pour être reconnu taureau reproducteur, le taureau ne doit pas obtenir des cotes sous les seuils minimaux suivants:

Claude et Julie examinent ensuite la fiche de performance de son taureau CLAU 67D. Claude a décidé de ne pas le ramener à la ferme et de le mettre en vente lors de l'encan organisé par le groupement d'éleveurs qui gère la station. Dans le haut de la fiche, Claude retrouve l'identification de la station, la date d'entrée, l'identification du taureau et sa généalogie. Viennent ensuite les performances naissance-sevrage fournies par Claude lors de l'inscription. Avec le poids au sevrage,

dorsal est mesuré à l'aide d'un appareil à ultrasons, la hauteur aux hanches, avec un garromètre utilisé à la pointe des hanches plutôt qu'au garrot, et la circonférence scrotale, avec un galon métallique gradué en centimètres. Ces mesures sont prises par des gens qualifiés et ayant suivi une clinique de standardisation. Les valeurs corrigées ramènent la mesure à l'âge de 365 jours pour mieux permettre la comparaison entre les taureaux au même âge.

Ah! c'est bien beau, dit Claude, mais comment calcule-t-on la valeur globale maintenant? La valeur globale se calcule comme suit à partir du petit tableau: (50 % x indice gain) + (15 % x indice poids par jour d'âge) + (15 % x indice circonférence scrotale) + (3 % x indice d'apparence générale) + (7 % x indice de musculature) + (3 % x indice membres antérieurs) + (7 % x indice membres postérieurs). Julie calcule ensuite les différents indices. Un indice, c'est toujours la valeur du taureau divisée par la valeur du groupe et c'est multiplié par 100.

Seules les 4 cotes de conformation ne sont pas divisées par la moyenne du

Paramètres	Seuil minimal	Contribution au calcul de la valeur globale
Valeur globale	96	
Indice gain	86	50 %
Indice poids par jour d'âge	86	15 %
Circonférence scrotale	< 2 cm du min. de la race	15 %
Apparence générale	4	3 %
Musculature	4	7 %
Membres antérieurs	4	3 %
Membres postérieurs	4	7 %

Un de ses taureaux avait de très mauvais membres arrière malgré de bonnes performances de gain, alors, avec une cote de 3, il sera envoyé à l'abattoir directement de la station. Son autre taureau avait une circonférence scrotale de 28 cm. Le seuil minimal de sa race était de 32 cm. Alors, 32 cm moins le 2 cm sous l'exigence de la race égale 30 cm. Donc, tous les taureaux appartenant à cette race devaient avoir un minimum de 30 cm pour ne pas être éliminés uniquement sur la base de ce caractère. Comme celui-ci n'était pas encore prêt pour l'abattoir, Claude a demandé à le ramener à sa ferme pour finir de l'engraisser; avant de quitter la station, le taureau sera castré.

on peut calculer le gain moyen quotidien (GMQ) entre la naissance et le sevrage ainsi que le poids corrigé à 200 jours.

Ils regardent ensuite les résultats de l'évaluation. Le poids initial du test est une moyenne de 2 poids déterminés par 2 pesées sur 2 jours de suite pour tous les taureaux du test. Ce poids moyen est le début officiel du test. Le poids final est aussi une moyenne des poids des jours 139 et 140 du test et c'est le poids final officiel. Le gain sur test est donc de $500 - 285 = 215$ kg; $215 \text{ kg} \div 140 \text{ jours} = 1,536 \text{ kg/j}$. Le poids corrigé à 365 jours est égal au poids corrigé à 200 jours + (GMQ sur test x 165 jours). Le poids par jour d'âge est le poids final divisé par l'âge final ($500 \div 398 = 1,256 \text{ kg/j}$). Le gras

Indice gain=
 $(1536 \div 1377) \times 100 = 112$
 Indice poids par jour d'âge=
 $(1256 \div 1235) \times 100 = 102$
 Indice circonférence scrotale=
 $(32,1 \div 34,0) \times 100 = 94$
 Indice apparence générale=
 $(7 \div 5) \times 100 = 140$
 Indice musculature=
 $(7 \div 5) \times 100 = 140$
 Indice membres antérieurs=
 $(6 \div 5) \times 100 = 120$
 Indice membres postérieurs=
 $(6 \div 5) \times 100 = 120$

groupe mais bien par la valeur 5 qui représente la valeur moyenne entre 1 et 9. Comme les cotes de conformation ne sont pas données par les mêmes personnes dans toutes les stations, on ajuste la valeur globale finale du taureau par un facteur de correction. Ce facteur est élevé lorsque beaucoup de cotes de conformation sont égales ou supérieures à 5, et le facteur est petit lorsque beaucoup de cotes sont égales ou inférieures à 5. Alors, après ajustement, tous les taureaux de toutes les stations du Québec se retrouvent sur un même pied d'égalité. Sur le rapport final et sur la fiche de performance, ce sont les cotes brutes données lors de l'évaluation de la conformation qui apparaissent. En regardant les cotes de certaines stations, on croit que les taureaux y sont favorisés mais sois sans crainte, dit Julie, ils sont tous réajustés par un plus gros facteur de correction. C'est le meilleur moyen, jusqu'à maintenant, de pouvoir ramener tous les taureaux sur une même base peu importe l'équipe d'évaluateurs.

Alors, ceci dit, reprenons le calcul de la valeur globale de ton taureau: $(50 \% \times 112) + (15 \% \times 102) + (15 \% \times 94) + (3 \% \times 140) + (7 \% \times 140) + (3 \% \times 120) + (7 \% \times 120) = 56 + 15,3 + 14,1 + 4,2 + 9,8 + 3,6 + 8,4 = 111,4$ de valeur globale brute.

Comme ton taureau a eu 106 de valeur globale, le facteur de correction était d'environ 5 et des poussières pour tous les taureaux du groupe. Alors, $111,4 - 5,0 = 106,4$ donc 106. En fait, le facteur de correction est égal à la moyenne des valeurs globales brutes du groupe de contemporains - $100 = 5,0$. Huit décimales sont toujours gardées dans les calculs, seules les valeurs arrondies apparaissent sur les rapports et fiches.

Alors voilà, c'est comme ça que se calcule la valeur globale. La seule valeur inconnue est le facteur de correction mais on peut le trouver en soustrayant la valeur globale imprimée sur les rapports de celle que tu calcules à partir des données sur la fiche de performance.

**Agronome, M.Sc. Division des bovins de boucherie MAPAQ*

La première partie de ce texte a été publiée dans le numéro d'octobre 1994.
(suite à la page 38)

Débroussailleuse ORSI

Plusieurs modèles disponibles



Débroussailleuse professionnelle Orsi pour l'entretien le long des routes et des cours d'eau difficile d'accès.



- Déportée du centre du tracteur jusqu'à 29 pieds
- Construite selon vos exigences
- Pour l'herbe ou les branches
- Choix de contrôle hydraulique, électrique et automatique pour suivre le contours des terrains accidentés.

Distribué par:

Morneau & Thibodeau



1720, boul. de la Rive-Sud, C.P. 2100
St-Romuald, Qué. Canada G6W 5M3 • Tél.: (418) 839-4127 Fax: (418) 839-3923

S.V.P. faites-moi parvenir un dépliant ORSI

Nom _____

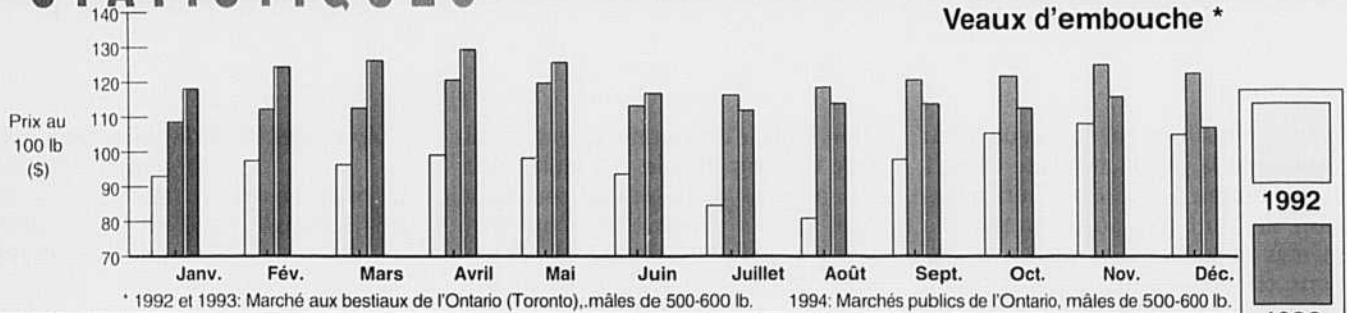
Adresse _____

Tél.: _____

Tracteur _____ Modèle: _____ H.P. _____

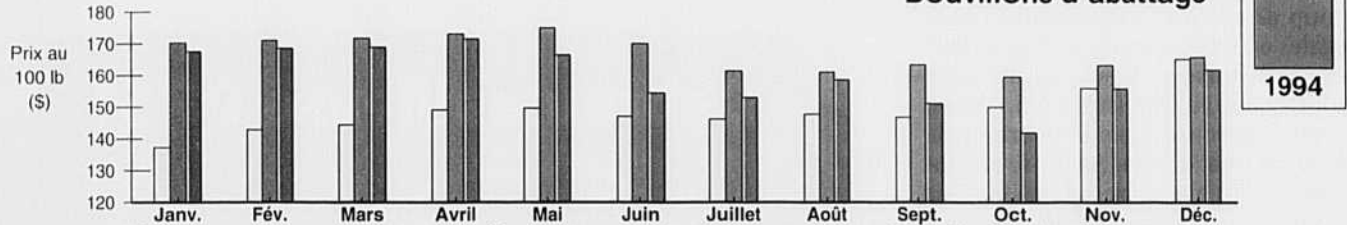
STATISTIQUES

Veaux d'embouche *



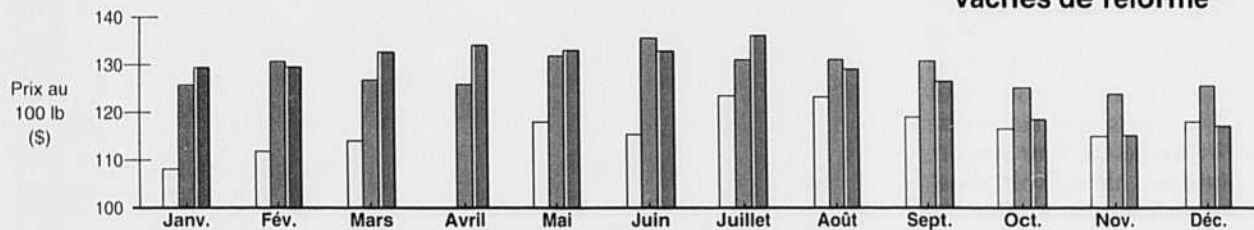
* 1992 et 1993: Marché aux bestiaux de l'Ontario (Toronto), mâles de 500-600 lb. 1994: Marchés publics de l'Ontario, mâles de 500-600 lb.

Bouvillons d'abattage *



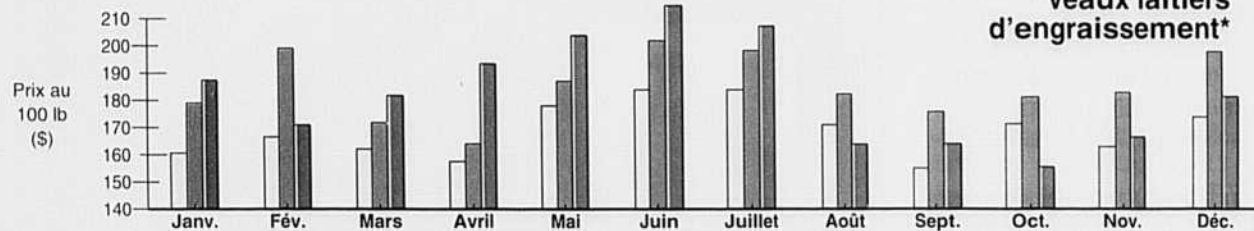
* Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, carcasse chaude, chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme.

Vaches de réforme *



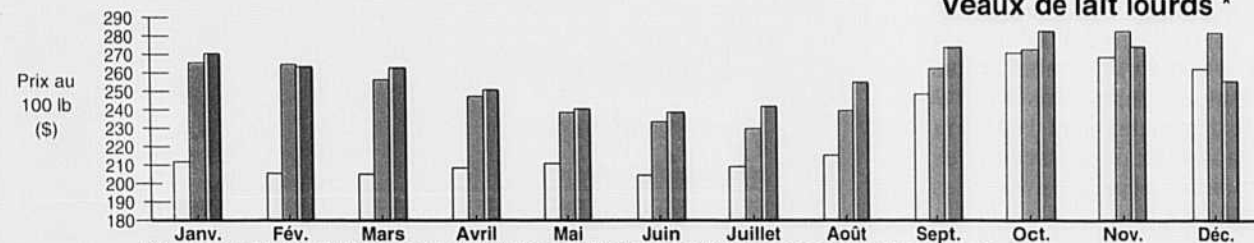
* Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, carcasse chaude, catégorie 4 (désossage), centre du Québec.

Veaux laitiers d'engraissement*



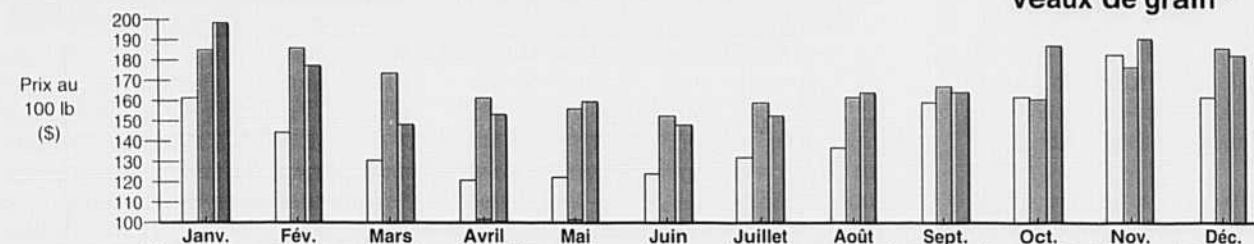
* Les encans de la Ferme, St-Hyacinthe, poids vif, veaux choix et bons.

Veaux de lait lourds *



* Ventes aux abattoirs de la région de New-York, en équivalent \$Can/100lb, carcasse chaude avec peau.

Veaux de grain *



* Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, carcasse chaude, prix moyen payé pour les veaux de grain «A2» à St-Hyacinthe.

Portrait du boeuf de boucherie au Québec

Ann Fornasier *

Le Québec compte de plus en plus sur le secteur du boeuf de boucherie pour occuper son territoire et fournir ses marchés en viande de boeuf. Globalement, la production bovine québécoise fournit environ 24 % de la demande québécoise. Cette donnée tient compte de la baisse de la consommation de boeuf sans laquelle notre degré d'auto-suffisance serait encore plus faible. Le degré d'auto-provisionnement du Québec en viande de boeuf désossée est de 31 % et de 19 % en boeuf de coupe. Il reste donc encore beaucoup de place pour de l'expansion au sein du secteur de boucherie.

Au Québec, les recettes annuelles totales de la production de boeuf se chiffrent à 207,3 millions de dollars (données de 1992). Plus de 65 % de la production de viande de boeuf découle de l'abattage de bovins de réforme. La balance (35 %) provient des bouvillons d'abattage (bouvillons et taures destinés spécifiquement à la production de viande de boeuf). Compte tenu de la baisse de la consommation de produits laitiers et de l'augmentation de la productivité des vaches laitières, le nombre de bovins de réforme abattus annuellement est en décroissance. Par contre, même si elle occupe actuellement une place marginale, la production de bovins de boucherie est à la hausse. (tableau 1)

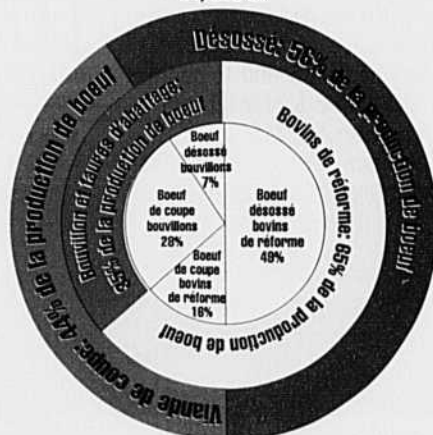
Pour suivre les progrès de ce secteur au cours des 10 dernières années, nous avons produit quelques graphiques ponctués de commentaires qui, nous l'espérons, vous permettront d'avoir une appréciation générale de ce secteur.

Le cheptel vache-veau

En 1993, on comptait 195 000 vaches de boucherie au Québec, ce qui représente 5% du cheptel canadien. En dix ans, le nombre de vaches de boucherie s'est accru de 21% alors qu'au niveau canadien, le taux de croissance a été plus modeste, avec 13% d'augmentation. (graphique 1)

Bien qu'un nombre encore important de troupeaux vache-veau se retrouvent dans les régions périphériques du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Bas St-Laurent-Gaspésie et Saguenay-Lac St-Jean), leur croissance au sein de certaines de ces régions semble plafonner depuis 10 ans. Ailleurs dans la province, la croissance des cheptels vache-veau a enregistré une augmentation phénoménale

PRODUCTION DE BOEUF AU QUÉBEC
64, 810 tm

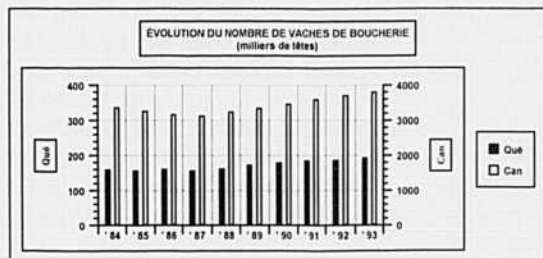


CONSOMMATION DE BOEUF AU QUÉBEC
267,985 tm



particulièrement dans les régions de l'Outaouais, de l'Estrie, de la Beauce et des Bois Francs. La croissance du cheptel vache-veau s'explique d'abord par un remplacement de nombreuses fermes laitières par des entreprises vache-veau. Cependant, un nombre de plus en plus important de producteurs laitiers gardent également des vaches de boucherie en complément à la production laitière. (graphique 2)

La qualité du cheptel vache-veau s'est également nettement améliorée depuis quelques années. L'utilisation répandue des croisements a contribué à



Nombre de bovins dans les fermes au 1er janvier, 1984 à 1993.
Statistiques Canada, Catalogue no 23-603F

améliorer le bagage génétique du cheptel qui se compare aujourd'hui avantageusement à celui de l'Ouest canadien. Le poids moyen des veaux d'embouche a également connu une nette progression. Le nombre de veaux mis en marché à un poids inférieur à 400 lb est en nette régression et le poids moyen des veaux d'embouche compris dans la strate de 400 à 700 lb a atteint 540 lb en 1993 alors qu'il n'était que de 525 lb en 1989.

Le prix des veaux a également connu une croissance depuis 1988. Les veaux mâles de 500 à 600 lb se transigeaient autour de 1,04\$/lb en 1988 pour augmenter à 1,24\$/lb en 1993. En 1994, par contre, le prix moyen des veaux a connu une chute d'environ 0,10\$/lb par rapport à 1993. (graphique 3)

Le secteur de l'engraissement et de la finition

La production de bouvillons d'abattage n'a pas suivi la même tendance que le cheptel vache-veau au Québec. Après avoir connu un sérieux déclin durant la deuxième moitié des années 80, la croissance de la production des bouvillons d'abattage au Québec est importante depuis trois ans. En 1993, le volume d'abattage de bouvillons et de taures d'origine du Québec a atteint 62 000 têtes, et compte pour 3% de la production canadienne. (graphique 4)

Une quantité importante de veaux d'embouche du Québec est engraisée à l'extérieur de la province, surtout des veaux femelles et des veaux plus légers. Depuis quelques années cependant, les producteurs québécois s'intéressent à la semi-finition ce qui permet de mieux valoriser les veaux légers. En ce qui a trait à l'engraissement des femelles cependant, les producteurs et abattoirs se heurtent à une importante résistance de la part des détaillants en alimentation dont les spécifications d'achat se limitent aux veaux mâles. Le développement du boeuf en boîte (box beef) et des coupes prêtes pour le comptoir (counter ready) pourraient cependant permettre de contourner les exigences des détaillants qui, pour l'instant, constituent un

frein majeur au développement de l'industrie bovine au Québec.

Le poids moyen d'abattage des bouvillons s'est également accru au cours des

années. La présence accrue de races exotiques dans les croisements explique en grande partie l'augmentation du poids des carcasses.

Les chutes importantes de marché qui ont caractérisé les années 1991 et 1994 incitent également les producteurs à retarder la vente de leurs animaux ce qui entraîne une augmentation du poids des carcasses.

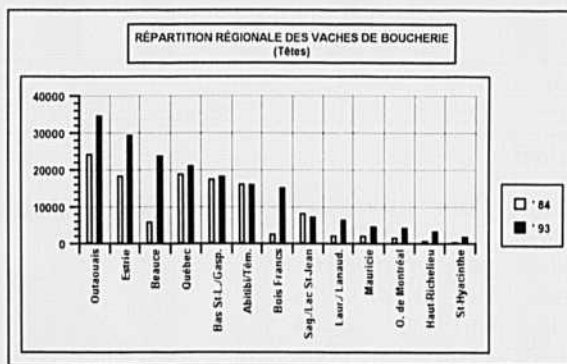
Au cours des dix dernières années, le prix annuel moyen des bouvillons a connu une lente progression, excepté en 1993 où le prix était nettement supérieur à la moyenne (1,67\$/lb carcasse). En 1994, le prix moyen des bouvillons se situe en deça de celui de 1993 de près de 8\$/100 lb carcasse mais demeure supérieur à la moyenne des dix dernières années (1,48\$/lb carcasse).

En terminant notre portrait du secteur bovin, on ne peut passer sous silence les résultats de classement des bouvillons produits au Québec qui sont les meilleurs au Canada. 94% des bouvillons produits en 1993 entraient dans les catégories A, AA ou AAA. Pourtant, plus du quart des bouvillons du Québec sont abattus à l'extérieur de la province principalement au Nouveau-Brunswick et en Ontario. (graphique 5)

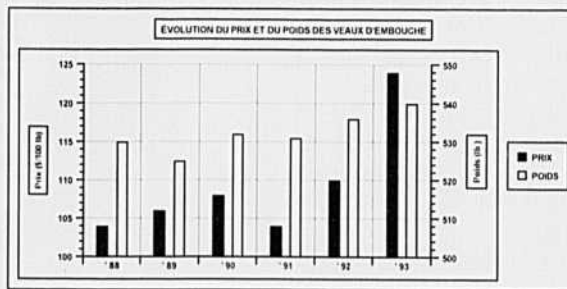
Conclusion

L'industrie bovine constitue un pôle majeur de développement de l'agriculture au Québec. La table filière sur le boeuf s'est d'ailleurs fixée pour objectif de porter le cheptel de vaches de boucherie de 193 000 à 250 000 têtes et en triplant le nombre de bovins engraisés et finis au Québec d'ici 5 ans. Certes, le développement de l'industrie bovine au Québec ne peut se faire sans la concertation de ses partenaires. La démarche dans ce sens est déjà bien amorcée. Les principales cibles stratégiques ont été identifiées et on travaille déjà à la mise en oeuvre du plan. 2

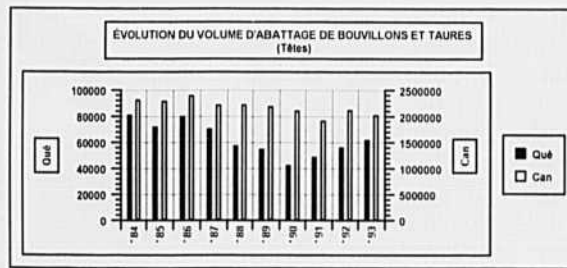
* agronome, M. Sc.,
agente de développement et de
commercialisation F.P.B.Q.



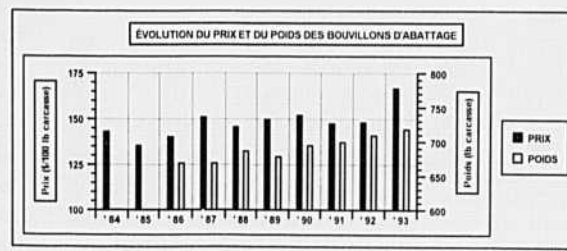
Vaches de boucherie assurées au régime veau d'embouche. RAAQ.



Prix et poids des veaux d'embouche vendus aux encans spécialisés du Québec. MAPAQ



Agriculture Canada. Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada.



Prix: Prix des chargements de bouvillons A1-A2
 Avant juillet 1989: Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta
 A partir de juillet 1989: Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
 Poids: Poids chauds moyen des carcasses de bouvillons inspectés par le gouvernement fédéral au Canada
 Agriculture Canada. Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada.

années. Il n'était que de 670 lb carcasse en 1986 mais s'élevait à 720 lb en 1993. En soi, cela constitue l'équivalent d'une augmentation de la produc-

CENTRE D'INFORMATION SUR LE BOEUF

A1, A2, A3, A4, ...choses du passé!

J'ai eu l'occasion dernièrement de constater à ma grande surprise que plusieurs producteurs de boeuf sont encore mal informés quant aux modifications apportées à la classification du boeuf par Agriculture Canada depuis 1993.

Catégories de qualité du boeuf

Catégorie Canada A

Les catégories supérieures du boeuf au Canada sont AAA, AA et A. Elles dépendent du niveau de persillage de la viande.

Tout le boeuf de catégorie A doit provenir d'animaux jeunes. La viande doit être d'un beau rouge, avec une texture ferme, le grain doit être fin et le gras doit être blanc et ferme. Les catégories A, AA, AAA seront estampillées à l'encre rouge sur la longe courte et sur les côtes. De plus, elles seront roulées à l'encre rouge sur toute la longueur de la carcasse de chaque côté. Les abat-toirs ont le choix d'étiquetage quant au boeuf en boîte, soit la mention spécifique, catégorie «A» ou un mélange de catégories «A».

Les catégories A, AA, AAA, reflètent la qualité gustative de la viande.

Catégorie Canada B

Jeunes animaux

B1 - sans persillade ou avec moins de 4 mm de gras extérieur

B2 - gras jaune

B3 - moins bonne musculature

B4 - couleur de viande foncée

Catégories Canada D-E

Animaux matures, plus âgés, utilisés principalement pour le boeuf haché et pour les produits transformés. Ces carcasses sont généralement non classées.

Catégories de rendement

Le rendement en viande maigre est également défini dans la catégorie A. La catégorie est déterminée en mesurant le gras extérieur et la longueur/largeur du muscle de la noix de côte. Les carcasses sont divisées en trois catégories.

Canada 1 - 59% maigre et plus.

Canada 2 - entre 54-58% maigre

Canada 3 - 53% maigre ou moins

La catégorie de rendement sera estampillée à l'encre rouge à quatre endroits; sur la longe courte et sur les côtes de chaque côté de la carcasse.

L'inspection du boeuf

Les consommateurs canadiens veulent être assurés que les aliments qu'ils consomment sont sains et salubres. Un vaste programme d'analyses des résidus et un programme d'inspection de la viande ont été mis en place pour

assurer la sécurité des viandes et des produits de la viande.

Ce sceau signifie que la viande a été inspectée et qu'elle répond aux standards de sécurité canadiens. Les produits d'importation doivent également répondre à ces standards de sécurité. Le sceau indique la sécurité de la viande mais ne nous indique pas la qualité de celle-ci ou de son rendement. 2

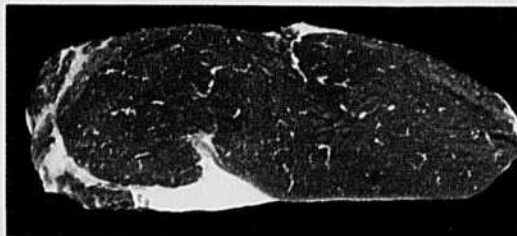
Francine Jodoin

Centre d'information sur le boeuf

Catégories de qualité du boeuf



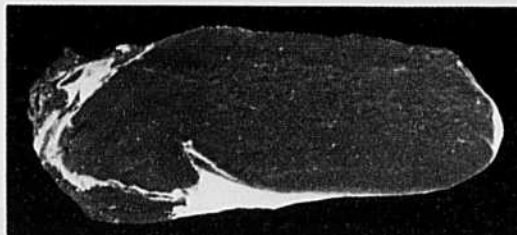
Persillage peu abondant



Persillage très peu abondant



Traces de persillage



**La compétence
s'écrit
en toutes lettres !**



Le Groupe Mallette Maheu

Vérification • Fiscalité • Consultation

Ferme Jam-Mi-Li

Relever le défi de l'engraissement

Rénald Bourgeois

Quoi de plus normal, pour un fils de cultivateur, que de s'acheter une ferme et de se lancer dans l'élevage? Jean-Marc Brouillette, après 25 ans dans la construction, n'a pu résister à l'appel.

Il s'achète une ferme abandonnée à Joliette en 1986. L'année suivante, il se construit une étable pour loger 100 vaches de race Hereford dont la moitié proviennent de Saskatchewan et les autres du Québec.

L'entreprise doit être rentable

Il engage un employé pour faire les travaux. Mais il en faut un deuxième pour le remplacer pendant les vacances et pour aider en période de pointe. Dès lors se pose le problème de la rentabilisation de l'entreprise.

Jean-Marc Brouillette a voulu relever le défi. Certains lui disaient qu'il ne pourrait pas rentabiliser l'élevage. Il a donc

étudié la question, consulté des experts, fait des visites dans l'Ouest où les éleveurs possèdent une longue expérience de l'élevage. Il a ensuite, rapidement, établi l'entreprise qui lui permettrait d'atteindre ses objectifs.

La position de départ de Jean-Marc Brouillette était claire: la ferme doit être rentable par elle-même. Il arrive à la conclusion qu'il faut y ajouter un parc d'engraissement important pour pouvoir étaler l'écoulement de sa production sur toute l'année. Il se construit donc un parc d'engraissement pour 200 têtes en 1988. Il agrandit à 400 têtes l'année suivante et passe à 800 en 1990. En 1991, il allonge encore l'étable pour atteindre une capacité de 1250 têtes en engraissement.

Jean-Marc Brouillette peut dès lors faire de l'engraissement en rotation. A toutes les deux semaines, il peut envoyer 50 têtes à l'abattoir et chaque mois voit entrer 100 nouvelles têtes dans le parc.

Les avantages d'une telle rotation ne sont plus à démontrer. Les entrées et les sorties d'argent s'étalent tout au long de l'année, réduisant les frais d'intérêt et permettant de tirer le maximum du marché en expédiant des animaux régulièrement. Autre avantage, l'expédition se fait par semi-remorque complète, permettant des économies importantes au chapitre du transport.

Vache-veau

Le fait de mettre l'accent sur l'engraissement n'a pas entraîné l'abandon du vache-veau. Le troupeau compte toujours 100 vaches de race Hereford. Les sujets, qui ne sont pas gardés pour le remplacement, sont tous transférés au parc d'engraissement quand ils ont atteint le poids requis.

Jean-Marc Brouillette ne fait pas d'effort particulier pour vendre des sujets de race, à moins qu'on ne lui en demande. Ne se spécialisant pas dans l'élevage de race, il estime plus intéressant de les engraisser. Ils se comportent d'ailleurs très bien dans les parcs et se vendent avec les hybrides.

Incorporée en 1993 sous le nom de Jam-Mi-Li, la ferme s'approvisionne en bovins auprès d'acheteurs spécialisés qui lui fournissent les veaux de qualité à tous les mois. Il faut parcourir le Canada d'est en ouest pour s'approvisionner sur une base régulière, tous les mois de l'année. Nous faisons affaire avec des acheteurs qui connaissent nos spécifications, affirme-t-il.

Création d'emplois

Les bovins sortent du parc quand ils pèsent entre 1300 et 1400 livres. Jean-Marc Brouillette remarque que le Québec représente un marché de quelque 650 000 têtes alors qu'on n'en engraisse que quelque 60 000. Il y aurait donc place pour un développement de la production et, conséquem-



Le propriétaire de la ferme Jam-Mi-Li, Jean-Marc Brouillette

ment, de l'emploi. La ferme Jam-Mi-Li emploie quatre personnes, dont trois à temps plein, sans compter le propriétaire. La production bovine fournit un marché pour les céréales fourragères. L'augmentation de l'une ne va pas sans l'autre.

La base de l'alimentation provient de l'ensilage de maïs, du maïs en épis et de litière de poulet. L'entreprise récolte quelque 750 arpents de maïs et 400 arpents de foin et de céréales sur ses 1150 arpents de terre en culture. Le mélange des diverses composantes est réalisé à partir des analyses et des recommandations des nutritionnistes.

Les animaux sont logés dans 40 000 pieds carrés de bâtisses ouvertes. Le plancher du parc est fait de ciment et les animaux se couchent sur une litière de sciure de bois. Cela permet de retenir les liquides. Les parquets sont nettoyés en rotation et le fumier est entreposé en tas dans les champs. Le surplus est vendu à des producteurs de pommes de terre et de tabac des environs qui procurent un marché intéressant. Un camion fait constamment du transport, pour le nettoyage du parc et pour la livraison du fumier. La demande de fumier dépasse l'offre.

Les bovins ayant atteint le poids requis sont mis en vente par l'encan électronique de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Les animaux vendus bénéficient ainsi d'une garantie de paiement et M. Brouillette n'a pas à faire une tournée téléphonique des abattoirs pour négocier la vente. Jean-Marc Brouillette est satisfait du service rendu qui lui permet d'aller chercher le prix du marché avec un minimum



Denis Dupont, Sylvain Rocheleau, André Bonin, les employés avec le propriétaire de la ferme de M. Brouillette. Marc Grégoire n'était pas présent au moment de notre visite.

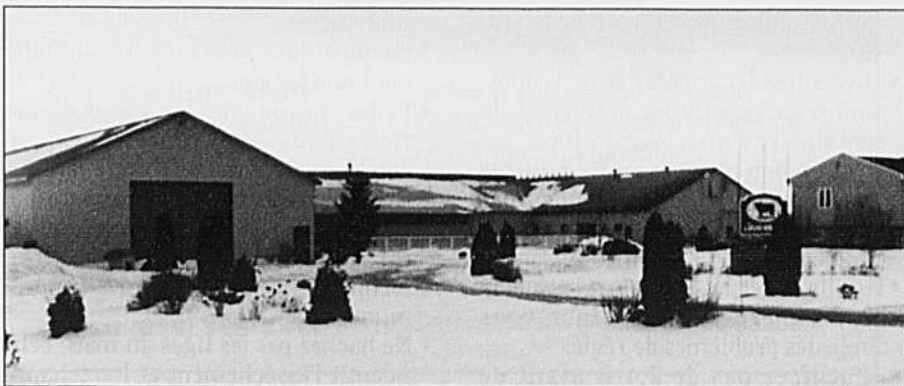
d'efforts. Le boeuf peut être rentable au Québec. La ferme Jam-Mi-Li en est la preuve. 2



La ferme Jam-Mi-Li ... en bref

Propriétaire Jean-Marc Brouillette

- Acquisition en 1986
- Cheptel:
100 vaches Hereford
1250 bouvillons à l'engraissement
- Cultures: 750 arpents de maïs-épis
400 arpents de foin et de petites céréales
- Employés: Denis Dupont, Sylvain Rocheleau, André Bonin, Marc Grégoire



Des recommandations d'experts du travail minimum du sol

Voici quelques conseils donnés par six agriculteurs ontariens, adeptes du travail minimum du sol et totalisant 84 ans d'expérience dans le domaine. Ils participaient, l'an dernier, à une rencontre de quelque 600 agriculteurs à Etobicoke.

Attitude positive

- Ayez toujours une attitude positive même si les choses ne se déroulent pas exactement comme prévu.
- Consultez, écoutez et travaillez toujours fort.
- Quand vous appliquez une nouvelle technique, réduisez les risques et les dépenses en l'essayant d'abord sur une petite surface.
- Notez vos observations pour pouvoir en faire l'analyse les années suivantes.
- Ne prenez pas de décision importante à partir des résultats d'une seule année d'essais.
- Soyez détendus. Un peu de pluie ce n'est pas la fin du monde. Vous parviendrez à faire vos travaux plus tard.
- Adoptez un système complet de conservation des sols, plutôt que seulement le travail minimum. La régie forme un tout.

Contrôle des mauvaises herbes

- N'épandez pas de fertilisants à la volée. C'est une perte de temps car vous nourrissez les mauvaises herbes plutôt que de nourrir la culture.
- Diversifiez les espèces dans la rotation pour réduire les problèmes de maladies et d'insectes parasites.
- Ayez un bon programme de contrôle des mauvaises herbes. Il ne faut pas les laisser prendre le dessus, car le problème grandira l'année suivante.
- Tuez la végétation avec un herbicide les premières années, sinon vous aurez des problèmes de régie.
- N'utilisez pas de 2,4-D avant de

semer du soya, car le produit réduit les rendements.

Équipement

- Remplacez les pièces tordues, car pour donner un rendement optimum, une machine doit fonctionner à pleine capacité.
- Gardez suffisamment d'espace pour opérer jusqu'à ce que vous maîtrisiez parfaitement les techniques de culture.
- Ne vous hâtez pas trop pour aller au champ. Il faut attendre que les conditions le permettent pour éviter d'endommager le sol.
- Évitez de compacter le sol, séparez les zones de culture des zones de circulation.
- Lestez suffisamment votre semoir pour qu'il pénètre dans le sol.
- N'utilisez pas de pneus radiaux pour les cultures sur billons.

Fertilisation et besoins du sol

- Injectez 40 livres d'azote pour le départ de la culture.
- Appliquez le phosphore et la potasse en bandes près de la plante pour qu'elle puisse en profiter rapidement.
- Prenez les échantillons de sol pour analyse sur les bandes pour avoir une idée plus juste de la fertilité.
- Tenez compte des données météorologiques locales, plutôt que de données qui viennent de loin.

Régie

- Surveillez régulièrement vos champs, les changements surviennent rapidement.
- Faites vous-mêmes vos essais de variétés pour déterminer celles qui conviennent le mieux à votre ferme.
- Évitez les plantes de couverture au début. Ne les introduisez que lorsque vous aurez maîtrisé les techniques de base du travail minimum.
- Ne hachez pas les tiges du maïs, cela ralentit l'assèchement et le réchauf-

fement du sol.

- Enlevez ou enfouissez les tiges de maïs.
- Ne craignez pas de faire des essais, c'est ainsi que les techniques s'améliorent. ☺

(d'après le Quebec Farmers' Advocate)

SUITE DE LA PAGE 31

STATION D'ÉPREUVES C'est pas des rumeurs, c'est vrai!

- Les stations d'évaluation gouvernementales pour les bovins de boucherie n'existent plus. Elles sont maintenant gérées par des groupements d'éleveurs privés et c'est également eux qui gèrent les ventes.
- Le Comité consultatif provincial (CCP), qui adopte les normes des stations, est constitué de 11 éleveurs de boeuf et de 8 représentants d'Agroalimentaire et Agriculture Canada, CIAQ, MAPAQ et Université.
- En 1993-1994, la façon d'indexer les taureaux a changé; elle est passée d'un caractère d'élimination à 7.
- En 1992-1993, 20% des taureaux étaient castrés ou abattus et cela basé uniquement sur l'indice gain.
- En 1993-1994, 28% des taureaux étaient castrés ou abattus et cela basé sur l'indice gain, l'indice poids par jour d'âge, la circonférence scrotale et la conformation.
- Sur 1 204 taureaux admis en 1993-1994: 29 (soit 2,4%) ont été éliminés uniquement à cause d'une circonférence scrotale trop petite; 13 (soit 1,1%) ont été éliminés uniquement à cause de pieds et membres indésirables; 1 seul a été éliminé uniquement à cause d'un poids par jour d'âge trop faible.

Faire la promotion des taureaux de qualité

Les taureaux testés en stations d'épreuve n'obtiennent pas les prix auxquels on pourrait s'attendre. Le prix moyen obtenu par ces animaux a encore baissé l'an dernier. Devant cette situation, le Comité conjoint des races de boucherie a décidé de s'impliquer dans la recherche de solutions pour que les taureaux de qualité se vendent mieux.

Le mandat du Comité en est un de promotion des races et de commercialisation, affirme son directeur général, Yves Saint-Vincent. Il est donc normal que, avec l'accord des associations de race, le Comité étudie la question et prenne les mesures qu'il juge appropriées.

En accord avec la Fédération des producteurs de bovins, les responsables de ce secteur au ministère de l'Agriculture, le comité de génétique de la Table-filière, le Comité va s'impliquer pour augmenter la promotion. Nous profiterons de toutes les occasions pour promouvoir l'utilisation de taureaux de qualité.

Les éleveurs ne sont pas suffisamment sensibilisés à la rentabilité de l'utilisation de géniteurs de qualité supérieure. Le Comité offre donc ses services aux institutions d'enseignement pour sensibiliser les étudiants. Il sera présent dans les médias et sur toutes les tribunes qui lui permettront de rencontrer les éleveurs. 2

R.B.



L'hybride idéal

Quel est le croisement idéal? La plupart des chercheurs américains impliqués dans l'évaluation des croisements s'entendent pour recommander 50% de race anglaise et 50% de race continentale. Ce croisement correspond presque parfaitement aux conditions nord-américaines. Si les bêtes doivent vivre dans des conditions plus difficiles, il est souhaitable d'augmenter la part de sang anglais. Dans des conditions d'abondance alimentaire ou pour augmenter le rendement en viande, on pourrait augmenter l'apport des races continentales. Dans les régions subtropicales, l'introduction de 25 à 50% de l'espèce *Bos indicus* dans les croisements est généralement recommandé. Enfin, il ne faut pas oublier que pour conserver la vigueur hybride, les producteurs doivent éviter de trop utiliser une seule race.

(d'après Harlan Ritchie, Feedstuffs, 17 octobre 1994)



Afin de préserver l'environnement, AgriMétal utilise une peinture cuite non-toxique à base de poudre

AGRI-CHOPPER

Le partenaire idéal pour déchiqeter vos grosses balles.

AgriMetal
MANUFACTURER D'ÉQUIPEMENT DE FERME

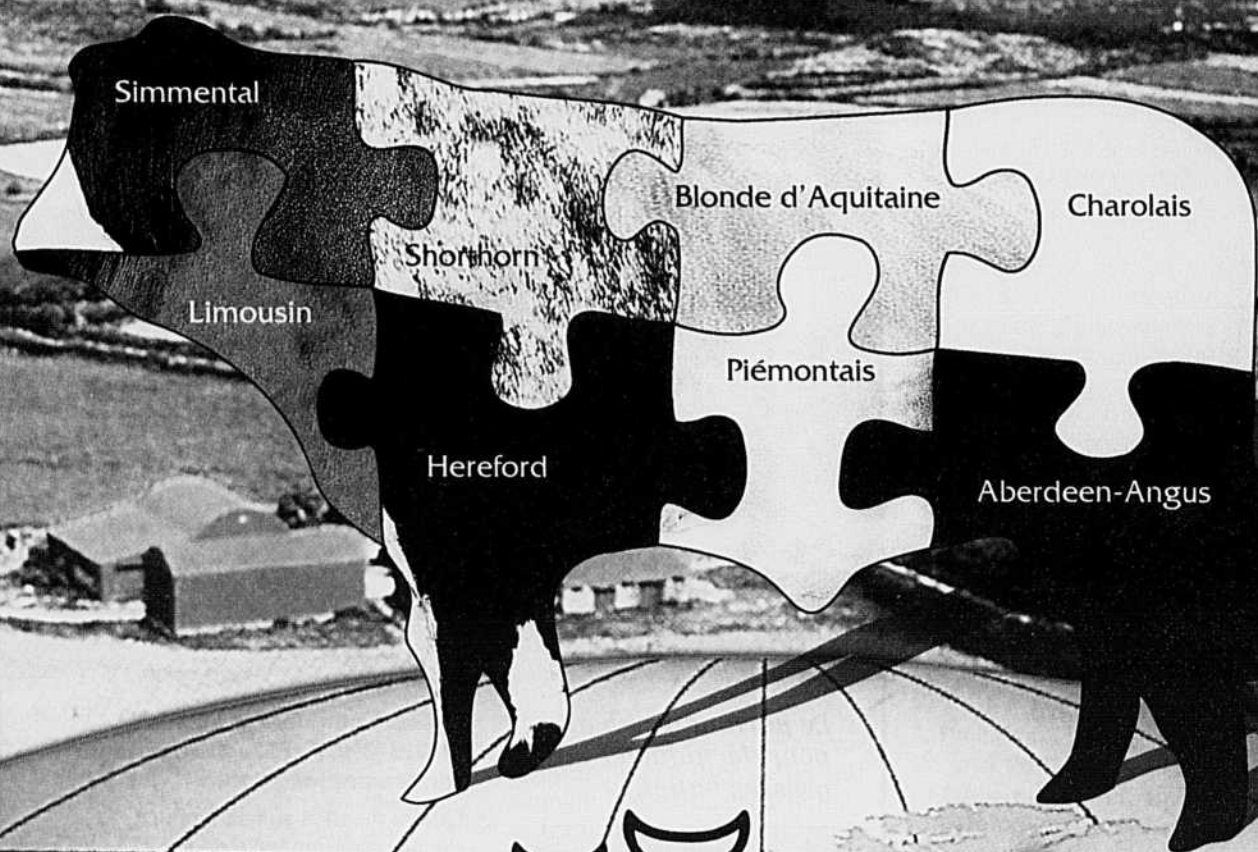
Tél.: (819) 398-6883
Fax: (819) 398-5311

Grâce à son design exclusif, l'AGRI-CHOPPER vous donne un rendement inégalable

- Quatre minutes suffisent pour déchiqeter une balle de 4' x 4'
- Travaille aussi bien dans la paille que dans le foin sec ou humide
- Démonstration gratuite sur demande

LES BOVINS DE BOUCHERIE DU QUÉBEC

Le boeuf de l'an 2000



Comité conjoint des races de boucherie

C.P. 1650, Berthierville (Québec) Canada J0K 1A0
Tél. : (514) 836-1992 Télécopieur : (514) 836-6769